

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022

smicval

SOMMAIRE

Edito du Président	4
Présentation du bureau	5
Compétences	6
Organisation technique	8
Carte d'identité	10
Stratégie Impact	12
Déclinaison opérationnelle d'Impact	18
Mobilisation du territoire	26
2022 à retenir	32
La qualité, notre engagement de service public	36
Stratégie et actions de communication	38
Protéger l'environnement	44
Ressources Humaines	48
Finances et fiscalité	54
Analyse détaillée des flux	60

Edito



Sylvain Guinaudie
Président du Smicval

Le modèle de gestion des déchets est à bout de souffle. Les quantités de déchets produites ne cessent d'augmenter, les coûts de traitement et les taxes imposées par l'Etat progressent très fortement et deviennent insupportables. Le constat est très clair et partagé au niveau national par tous les acteurs : si rien n'est fait la fiscalité pourrait doubler d'ici 3 ou 4 ans soit près de 30€ à 50€ par foyer/mois supplémentaires. C'est plus de 5 millions d'euros de fiscalité prélevée chaque année en plus, sans modification ni amélioration du service et qui ne seront pas investis dans le développement ou l'économie locale.

Sur la base de ce constat, le SMICVAL a adopté en avril 2019 la stratégie IMPACT qui vise à accompagner les habitants vers une réduction de leurs déchets (-50% d'ici 2030) et NéoSMICVAL sa traduction opérationnelle, en septembre 2022. Évidemment, prioriser la prévention et diminuer nos déchets est très complexe, car toute notre société est organisée pour nous faire jeter toujours plus. Le SMICVAL se donne donc le temps de cette transformation majeure, qui va s'étaler jusqu'en 2030.

Cette transformation est l'affaire de tous et elle se doit d'être juste. Les habitants vont agir mais les efforts devront être partagés avec les producteurs industriels et la grande distribution. Les habitants subissent les déchets, et notamment du suremballage et du plastique à usage unique. Le SMICVAL se fera l'écho des citoyens qui ne supportent plus cette situation et fera prendre ses responsabilités à ces acteurs. Enfin, il n'y aura pas de territoire à deux vitesses, le monde rural d'un côté et les zones urbaines de l'autre. Chaque habitant aura accès à un service identique en s'adaptant aux réalités individuelles et locales.

Ce nouveau service public des déchets est maintenant lancé. Il va se déployer avec la participation des élus locaux et notamment les 137 maires du territoire. Chaque habitant sera intégré au déploiement sans laisser personne de côté, notamment les plus fragiles.

La route sera longue puisqu'elle consiste à se libérer des idées et des pratiques anciennes pour atteindre l'objectif de réduire nos déchets. Dans un contexte de crise multiforme, elle permettra de limiter l'impact financier prévisible pour les habitants, de leur redonner du pouvoir d'achat et de prendre une juste part à la transition écologique.

Je vous souhaite une bonne lecture.

01 | Présentation du bureau

Michel Vacher



1er Vice-Président
Délégué CALI
En charge du Programme SMK et de la collecte de demain

> Définir le service de demain pour permettre la réduction des déchets (-50% à l'enfouissement d'ici 2025 au regard des obligations nationales et européennes).
> Assurer le déploiement des trois projets Smicval Market.

Alain Renard



2e Vice-Président
Délégué CDC Latitude Nord Gironde
En charge des solutions du futur, du traitement des déchets résiduels et de l'autonomie

> Rechercher une autonomie de traitement sous maîtrise d'ouvrage public.
> Sécuriser notre capacité de traitement et en maîtriser les coûts.

Gaby Höper



3e Vice-Président
Délégué CALI
En charge de la stratégie et de la mobilisation chantier : plastique et déchets enfouis

> Co-construire avec les acteurs le plan d'action de réduction des plastiques et des déchets enfouis.
> S'assurer de la mise en œuvre des actions et des outils.

Nicolas Tellier



4e Vice-Président
Délégué CDC du Grand Cubzaguais
En charge de l'innovation démocratique et de l'administration générale

> Intégrer le recours à l'innovation démocratique dans les processus décisionnels et l'action du Smicval.
> Garantir le contrat social et maintenir la bonne santé financière et fiscale du syndicat.

Jean-Philippe Le Gal



5e Vice-Président
Délégué CALI
En charge du développement des nouvelles filières.

> Intégrer les nouvelles filières initiées par la loi anti gaspillage pour une économie circulaire.
> Contribuer au développement des filières locales.

Jean-Pierre Duez



6e Vice-Président
Délégué de la CDC de Blaye
En charge de l'évolution du modèle économique et de l'évaluation

> Adapter le modèle économique du Smicval au regard des évolutions et obligations juridiques.
> Favoriser l'évaluation des politiques publiques pour adapter les trajectoires. engagées.

David Resendé



7e Vice-Président
Délégué CALI
En charge du niveau, de l'accessibilité et de la qualité du service

> Consulter les différents acteurs (collectivités, entreprises, citoyens etc.) pour délimiter le niveau de service mutualisé payé par la TEOM.
> Répondre aux attentes des acteurs qui souhaiteraient un service supplémentaire (organisation et financement).

Jean-Claude Abanades



8e Vice-Président
Délégué CALI
En charge du patrimoine industriel et environnemental et des ICPE

> Maintenir et adapter la capacité industrielle du syndicat.
> Ne pas créer de dette environnementale.

Antoine Garanto



9e Vice-Président
Délégué CDC du Fronsadais
En charge de la stratégie et de la mobilisation chantier : matière organique

> Co-construire avec les acteurs le plan d'action de développement de traitement de la matière organique.
> S'assurer de la mise en œuvre des actions et des outils.

Louis Cavaleiro



10e Vice-Président
Délégué de la CDC de l'Estuaire
En charge du plaidoyer auprès des acteurs du territoire

> Informer les acteurs du projet politique Impact et des enjeux Zero Waste.
> Identifier les projets majeurs du territoire pour qu'ils intègrent le projet politique et la dynamique Zero Waste.



Chantal Gantch
Membre du bureau
Déléguée CALI



Alain Vallade
Membre du bureau
Délégué CDC du Grand Saint Emilionnais



Fabienne Fonteneau
Membre du bureau
Déléguée CALI



Philippe Blain
Membre du bureau
Délégué CDC Latitude Nord Gironde



Laurence Perou
Membre du bureau
Déléguée du Grand Cubzaguais



Xavier Hallaire
Membre du bureau
Délégué du Pays de Saint Aulaye



Collecte des déchets

Prise en charge des déchets ménagers et assimilés produits sur son territoire, en porte-à-porte ou en apport volontaire :

- Déchets occasionnels : encombrants, végétaux, gravats...
- Déchets des ménages en collecte sélective : recyclables (emballages, papier, verre) et fermentescibles (biodéchets).
- Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et déchets assimilés ménagers : artisans, petits commerces et administrations.

Responsable de l'acquisition, construction, exploitation et entretien des matériels et installations nécessaires :

- Bacs et sacs de collecte.
- Pôles Recyclage existants et à venir.

Traitement des déchets

Mise en œuvre de la valorisation et du traitement des déchets collectés :

- Transport et transfert des déchets collectés.
- Traitement, tri et évacuation vers les filières de valorisation : commercialisation et négociation des matériaux.
- Traitement des déchets à enfouir ou des déchets ultimes.
- Étude et réalisation des équipements pour une meilleure valorisation.

Responsable de l'acquisition, construction, exploitation et entretien des matériels et installations nécessaires :

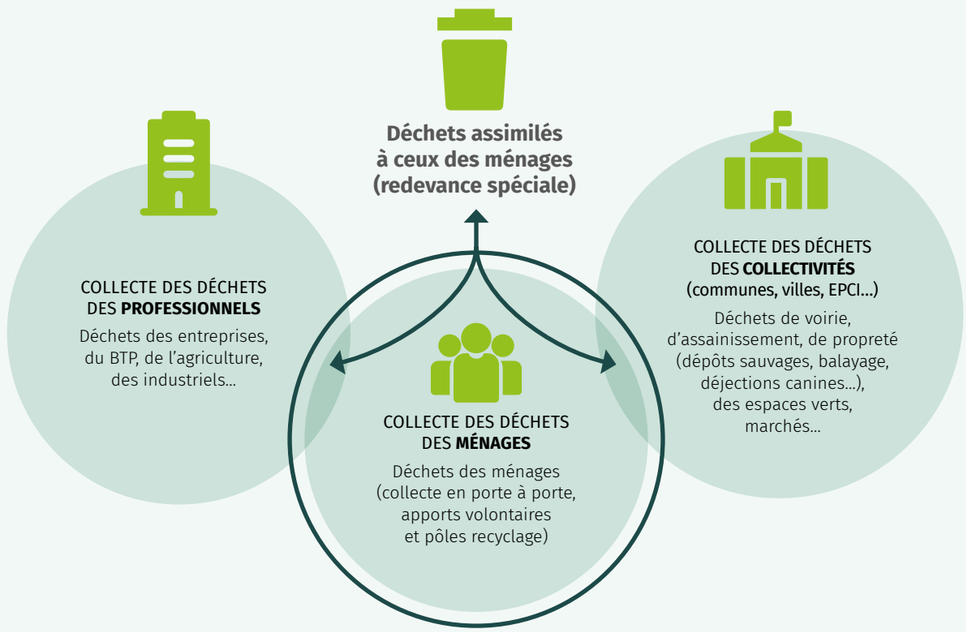
- Centre de tri, plate-forme de compostage.
- Centre de transfert et véhicules associés.
- Sites d'enfouissement anciens et à venir.



Périmètre d'action publique du Smicval

Les **déchets ménagers et assimilés** regroupent l'ensemble des déchets produits par les ménages et des déchets dits « assimilés », qu'ils soient collectés en déchèterie ou en porte-à-porte. Les déchets dits assimilés regroupent les déchets des activités économiques pouvant être collectés avec ceux des ménages, eu égard à **leurs caractéristiques et aux quantités produites, sans sujétion technique particulière** (article L 2224-14 du code général des collectivités territoriales). Il s'agit des déchets des entreprises ou collectivités (artisans, commerçants, services techniques des collectivités...) et des déchets du secteur tertiaire (administrations, hôpitaux...).

Périmètre d'action publique du Smicval



03 | Organisation technique



Centre de transfert

Plate-forme de compostage

Pôle Recyclage

Centre de tri

Centre d'enfouissement des déchets ultimes

Anciens centres d'enfouissement technique (CET) fermés et réhabilités

Smicval Market

Collecte en porte-à-porte

> OMR : 1 fois par semaine
> Recyclables : 1 fois tous les 15 jours

> Biodéchets : 1 fois par semaine
> OMR : 1 fois par semaine
> Recyclables : 1 fois par semaine

> Biodéchets : 1 fois par semaine
> OMR : 1 fois tous les 15 jours
> Recyclables : 1 fois tous les 15 jours

Collecte en centre-ville

> OMR : 2 fois par semaine
> Recyclables : 1 fois par semaine

Libourne Bastide
> OMR : 6 fois par semaine
> Recyclables : 1 fois par semaine

Collecte en apport volontaire
sur tout le territoire

> Verre

> Textile

2000 km
PARCOURUS
par les camions
tous les jours

50 %
DES DÉCHETS RECYCLÉS

1 TOUR EIFFEL
DE DÉCHETS
collectés tous les mois

1 BAC COLLECTÉ
CHAQUE SECONDE

1 ENTRÉE
EN PÔLE RECYCLAGE
TOUTES LES 12 SECONDES

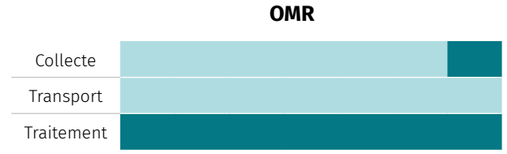
14 ICPE
en exploitation

2 ICPE en suivi post exploitation

le tout géré en regie

Les modes de gestion

Prestataire privé | En régie

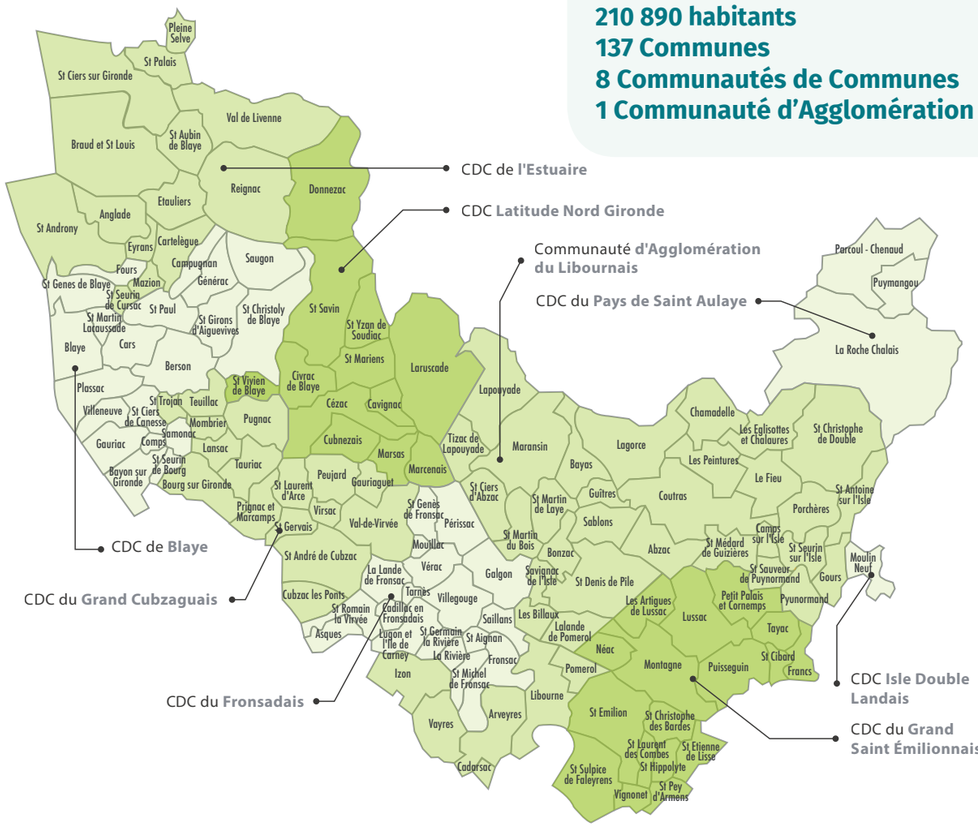






Le territoire du Smicval

210 890 habitants
137 Communes
8 Communautés de Communes
1 Communauté d'Agglomération



1re collectivité en France certifiée Qualité - Sécurité - Environnement

Membre fondateur du réseau Compostplus

impact
notre planète, notre avenir, notre responsabilité

La stratégie 2020-2030 du Smicval

Finalité : Réduire la quantité de déchets à la source
Cap : Participer à la résilience du territoire au travers du Zero Waste
Méthode : Agir sur le comportement individuel et collectif

NÉO SMICVAL

VOTRE NOUVEAU SERVICE PUBLIC ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPI !

Néo Smicval est la traduction opérationnelle de la stratégie Impact

Données sociales

244 AGENTS

68,4 % d'hommes | **31,6 % de femmes**

Nombre d'élus
49 délégués titulaires

Indicateurs	Résultats Smicval 2022
Taux d'absentéisme	15,57 %
Taux de travailleurs handicapés	8,11 % obligation légale : 6 %
Nombre d'accidents avec arrêt	41

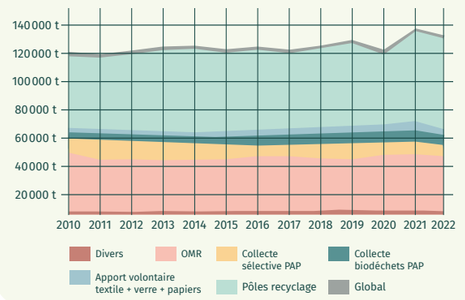
Données financières

APPEL À PRODUIT
142,71 €/hab

Indicateurs	Résultats Smicval 2022
Taux d'épargne brut	12,07 % seuil critique < 8 %
Capacité de désendettement	6,5 ans seuil critique > 15 ans
Dette	31,12 M d'euros

Évolution des tonnages

125 592 tonnes en 2022



Données environnementales

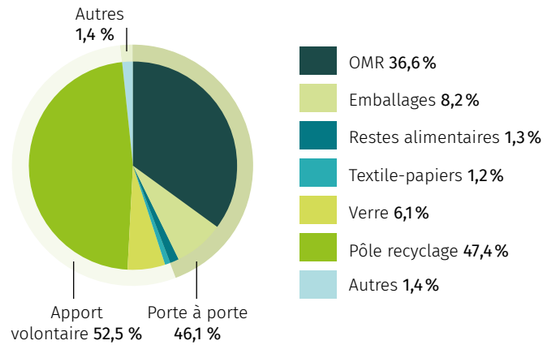
7 691 m³ d'eau
+ 12 % par rapport à 2021
Fuite d'eau sur la plateforme de compostage – réparation engagée en suivant.

1 052 000 kWh
-19,7 % par rapport à 2021
Soit la consommation moyenne annuelle pour 123 maisons individuelles *(sources ADEME – 8 500 kWh/maison)*

78 158 litres
de carburant/mois en moyenne
-8 % par rapport à 2021
3 027 tonnes Co_2 soit l'équivalent des émissions de Co_2 pour faire environ 360 fois le tour du monde en avion

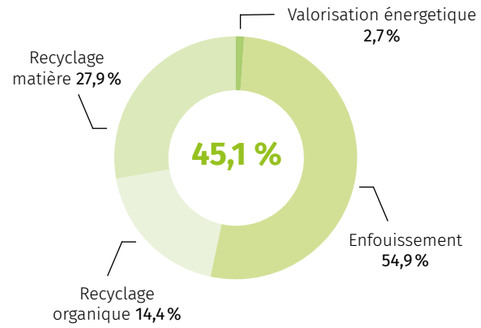
Données techniques

606 KG/hab



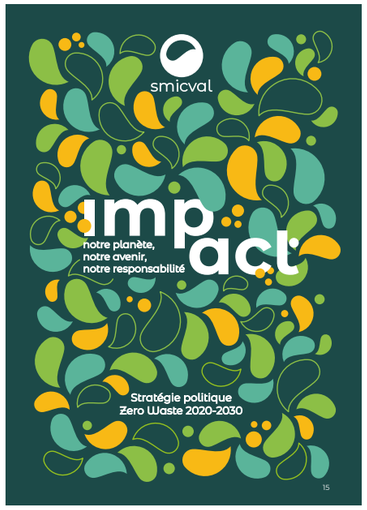
Taux de valorisation

Objectif de la Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) : **65% de recyclage sur les déchets ménagers d'ici 2025**



La stratégie

Cette stratégie politique, ambitieuse et nécessaire votée à l'unanimité en avril 2019, a pour finalité de faire basculer le territoire dans une dynamique Zero Waste, c'est à-dire vers un objectif de réduction à la source de la quantité de déchets.



Face au contexte sociétal, national et local sur l'état de la planète alarmant, sur l'urgence climatique, sur la quantité de déchets en constante augmentation, sur les engagements réglementaires à venir... les élus du Smicval ont décidé d'être proactifs pour porter un nouveau modèle de gestion (au sens large) des déchets. **S'attaquer aux causes de la production de déchets** plutôt qu'aux conséquences : leur collecte, leur recyclage et leur traitement.

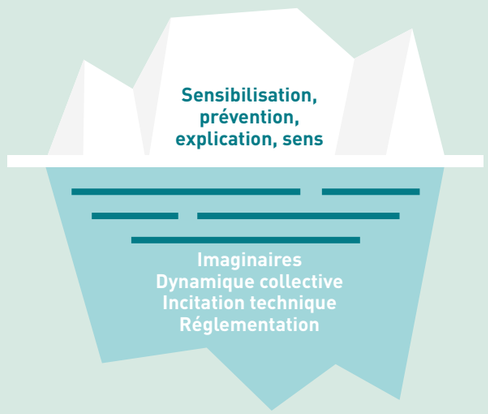
Pour cela, la tactique du Smicval est de s'appuyer sur l'innovation et le changement de comportement pour mettre en mouvement les acteurs (élus, usagers, entreprises, associations...) du territoire dans la transition vers la démarche zero waste.

Mais de quoi parle t-on ? À travers les projets et les transformations qui vont être opérées dans les mois et années à venir, l'objectif du Smicval est de fournir à tous les habitants les outils et équipements qui vont leur permettre de réduire leurs déchets. L'ambition est de construire **un nouveau service public zero waste.**

Impact, une stratégie qui se veut **juste, robuste, efficace** et **adaptable**.

Iceberg du changement de comportement

Véritable changement de mode de vie/de société.
Sensibiliser, expliquer, éduquer ne sera pas suffisant



Synthèse globale de la stratégie politique Zero Waste 2020-2030

(réalisée en 2019)

Modèle à bout de souffle

+ de 2 milliards de tonnes de déchets par an sont collectés dans le monde. En 2050, le chiffre devrait s'élever à **3,4 milliards.**
Source : Banque mondiale - septembre 2018

Des résultats de réduction des déchets en deça des ambitions de la LTECV.

Un modèle techniciste
basé sur la salubrité et non sur la réduction des déchets

La responsabilité
de la réduction des déchets incombe essentiellement au gestionnaire : seulement 1% des dépenses sont affectées à la prévention.

Une prise de conscience sociétale

5 marches pour le climat organisées en France, depuis le 8 septembre 2018, réunissant entre 150 000 et 300 000 personnes.

76% des français jugent prioritaire ou importante la lutte contre le réchauffement climatique (sondage Kantar Sofres-One Point septembre 2018).

Près de **400** villes partout en Europe ont rejoint le mouvement initié par les membres de Zero Waste Europe

70% des personnes interrogées déclaraient avoir changé d'habitudes de consommation vers des produits plus responsables ou envisagent de le faire (sondage IFOP/WWF de 2017).

+ de 2 millions de signatures pour la pétition demandant l'assignation en justice de l'Etat Français pour inaction climatique (chiffre janvier 2019).

LTECV, PEEC FREC

65% des déchets municipaux
au moins recyclés d'ici 2025
100% des biodéchets
triés à la source en 2024
Réduction de 50%
des déchets admis en installations de stockage d'ici 2025

CAP vers une dynamique de basculement Zero Waste

Territoire mosaïque fragilisé

+20% de croissance démographique
environ entre 1999 et 2015
Source : données INSEE
Taux de chômage de 13,9%
en moyenne en 2015
Taux de pauvreté de 14,9%
en moyenne en 2015
(données INSEE)

Finalité
Prioriser la réduction des déchets

Principe 1
Rendre positif le sujet des déchets, donner envie, arrêter de faire culpabiliser et en parler d'une autre façon

Alimentation | Biodiversité | Lien social | Culture/sport | Qualité de vie
Lutte contre le changement climatique | Circuits courts | Mobilité | Développement économique | Santé

Principe 2
Replacer le citoyen au cœur de la problématique : partager la responsabilité entre les acteurs : Smicval, citoyens, communes, entreprises, industriels, associations

Principe 3
Considérer la commune comme le périmètre d'action le plus efficace, en partant du constat que la proximité est un atout et que le maire est un acteur légitime pour agir auprès des citoyens.

Rôle Smicval
Agir, inciter, accompagner

Les grands projets et transformations



La collecte de demain & mise en place d'une fiscalité incitative

Ambition : Inventer un nouveau modèle de collecte, associée à une redevance incitative, qui contribue à fortement réduire les déchets sans aggraver les inégalités.

Objectifs : Baisser les coûts, réduire les déchets, mieux recycler.



Le programme de soutien au développement de l'économie circulaire

Ambition et objectifs
Accompagner les projets de territoire inscrits dans une démarche d'économie circulaire.



Le programme Smicval Market

Ambition : Essaimer le concept Smicval Market sur l'ensemble du territoire et l'adapter en fonction du territoire concerné. 4 Smicval Market en prévision : Smicval Market Solidaire de l'Estuaire (2024), Tiers lieu Smicval Market Libourne (2025), Smicval Market de type Kamikatsu (2024), Smicval Market de Blaye (2025).

Objectifs : Changer les comportements, réduire les déchets



Les chantiers Zero Waste

Ambition : Réduire prioritairement 4 flux de matière : matière organique, tout venant, plastique, textiles sanitaires.

Objectifs : Réduire de 50% les déchets.



La fabrique territoriale Zero Waste & Transition

Ambition : Favoriser les échanges entre les acteurs du territoire et participer collectivement à la résilience du territoire.

Objectifs : Créer une émulation collective autour de la démarche Zero Waste.



La transformation managériale

Ambition : Transformer nos manières de travailler et favoriser l'agilité pour porter les grandes évolutions à venir sur le territoire liées à la stratégie Zero Waste.

Objectifs : Donner le pouvoir d'agir et de décider à tous les postes.



La démarche "Innovation Démocratique"

Ambition : Impliquer les citoyens du territoire dans la construction et le déploiement d'un plan d'action pour tendre vers un territoire Zero Waste.

Objectifs : Replacer les citoyens au coeur de la transition.



Les chantiers numérique

Ambition : Améliorer le lien avec les usagers pour plus de proximité et garantir l'accessibilité de l'information à tous.

Objectifs : Soutenir la performance du Smicval.

4 transformations structurelles
seront nécessaires pour financer cette ambition
afin de limiter les dépenses et optimiser les recettes

- **Refondre la collecte**
- **Réduire massivement les tonnages**
- **Maîtriser le coût de traitement** (OMR et recyclables)
- **Mettre en place un dispositif d'incitation économique**

Les objectifs



Réduire les Ordures ménagères résiduelles
de 221kg/an par habitant *(donnée 2019)* à moins de 100 kg/an par habitant



Ne plus avoir à traiter
les végétaux, tontes et restes de repas



Ne plus avoir à traiter
de plastiques à usage unique



Baisser de 90%
les encombrants

Baisser de 50%
les textiles sanitaires

Tonnages

Passer de 632kg par an par habitant *(donnée 2019)*
à 400 kg par an par habitant **d'ici 2030**



Impacts environnementaux
[Ressources naturelles]

- Environnement
- Qualité de vie - Santé
- Biodiversité

Impacts sociaux
[Ressources humaines]

- + de liens sociaux
- + d'emplois non délocalisables
- Citoyens = acteurs



Impacts économiques [Ressources financières]

- Création d'activités
- Pouvoir d'achat
- Circuits courts
- Consommation responsable
- Relocalisation des fonds publics
- Sobriété

06 | Déclinaison opérationnelle d'Impact : Néo Smicval

Après plusieurs années de travail au travers d'études sociologiques et comportementales, d'études techniques et financières, inspirations et études comparatives, groupes de travail et comités de pilotage, d'échanges avec l'ensemble des parties prenantes, consultations et concertations, de rencontres spécifiques avec les élus du territoire, de la création de panels citoyen et d'une plateforme numérique Smicval Citoyen et enfin d'étapes et de validation en assemblée Générale, les élus ont pu voter en septembre 2022 la déclinaison opérationnelle de la stratégie politique Impact. Il s'agit de Néo Smicval, le nouveau service public zéro déchet, zéro gaspillage.

Principes constitutifs

5 principes constitutifs issus du travail de fond ont été retenus pour garantir ce nouveau service public. Ils sont des garde-fous et cadrent la mise en œuvre de la nouvelle offre de service.

Principe 1 Une approche favorisant la réduction de déchets et le changement de comportement

Nouvelle offre de service permettant de gérer les déchets en vue d'une réduction, et d'inciter au changement de comportement.

Principe 2 Une diversité de solutions accessibles à tou.te.s et non segmentée par typologie d'habitat

Une diversité d'alternatives pour chaque habitant.e.s leur permettant de gérer leurs déchets et de choisir les solutions les plus adaptées à leur mode de vie. La typologie d'habitat (rural, semi-rural, urbain) n'est pas un élément déterminant pour la nouvelle offre proposée.



Principe 3 une nouvelle offre de service juste, efficace, robuste, adaptable et de proximité

- **Juste** socialement et territorialement ;
- **Efficace** en termes de réduction des déchets, d'équilibre financier et de réduction des inégalités sociales ;
- **Robuste** dans le temps ;
- **Adaptable** en fonction des résultats obtenus et de l'évolution du contexte sociétal ;
- **De proximité** = au plus proche des lieux de vie et de la production des déchets.

Principe 4 Au rendez-vous de la réglementation et au-delà

- **Objectifs réglementaires à respecter** lois TECV (2015), AGEC (2020) et Climat et Résilience (2021)
- **Ambitions supérieures** en termes de réduction de déchets et de contribution à la qualité de vie des habitant.e.s du territoire.

Principe 5 Permettre de réduire l'ampleur du mur économique à venir

La nouvelle offre de service doit permettre une **limitation des augmentations financières** tout en proposant des **services à plus-value pour les habitant.e.s.**

NÉO SMICVAL

SCAN ME

Composition de la nouvelle offre de service

La nouvelle offre de service sera composée d'une soixantaine de services (non-exhaustifs et non-définitifs). Elle se déploiera de 2022 à 2026. Il s'agit de proposer des solutions adaptées pour réduire et gérer chaque flux de déchets avec un accent sur les 4 flux prioritaires :

- la matière organique,
- les plastiques,
- les tout-venant,
- les textiles sanitaires.

C'est bien l'ensemble de ce nouveau service public qui engendrera un basculement vers un territoire Zero Waste et qui constituera une réponse aux enjeux locaux et sociétaux actuels.

Composition (non-exhaustive) de l'offre de services en pôles recyclages

Accès de **proximité à un SmicvalMarket** ou mini SmicvalMarket	**Chantier Tout-venant**
Ateliers Zero Waste dont réparation et réemploi	
Accès à un réseau d'acteurs sur **la réparation et le réemploi**	
Offre de formations à la carte sur le compostage et l'éco-jardinage	**Chantier Matière Organique**
Distribution de **composteurs** individuels	
Bouquet d'**aides financières** autour de la gestion des végétaux	
Accueil et aide personnalisés en Pôles Recyclage	**Conseils personnalisés**
Possibilité d'**accès à la ressource**	
Possibilité de **trier de nouveaux types de déchets** (nouvelles REP)	

Composition (non-exhaustive) de l'offre de services en Collecte de proximité

Collecte de proximité adaptée au territoire et aux usages	**Refonte de la collecte**
Points de proximité pour dépôt des **cartons**	
Panel de solutions pour le tri des restes alimentaires (biodéchets) : compostage individuel, collectif et collecte en points de proximité sur 100% du territoire	
Offre de formations à la carte sur le compostage, cuisine Zero Déchet, gestion d'un poulailler...	**Chantier Matière Organique**
Bouquet d'**aides financières** autour de la gestion des restes alimentaires	
Actions de **lutte contre le gaspillage alimentaire**	
Solution de **prestations de collecte et lavage des couches réutilisables lavables** bébé	**Chantier Textiles sanitaires**
Bouquet d'**aides financières** autour de la gestion des textiles sanitaires	
Ecosystème d'**acteurs permettant le retour de la consigne de verre**	**Chantier Plastiques**
Réseaux d'**acteurs favorisant l'achat en vrac** sur le territoire et l'**accès à des fontaines à eau** hors foyer sur le territoire (utilisation de gourdes)	

06 | Déclinaison opérationnelle d'Impact : Néo Smicval

Composition (non-exhaustive) de l'offre de services **Transverse (Pôles Recyclage et Collecte de proximité)**

Actions de lobbying portées par le Smicval au niveau national, notamment sur la question des emballages et plastiques à usage unique	**Actions envers les industriels et l'État**
Accompagnement et programme de formations Zero Waste **spécifique aux publics précaires**	**Public précaire**
Offre de conseils personnalisés, informations et suivi : application numérique, extranet, Hotline « Zero Waste », numéro vert, accueil direct, kit nouvel arrivant...	**Communication, informations et réseaux**
Communauté active autour du Zero Waste	
Communication proactive sur les bons plans, cartographies des acteurs, devenir des déchets, webinaires et ressources en ligne	
Accès à des **événements Zero Waste** : mini-festivals et fêtes du troc de proximité, visites de site, bus itinérant, actions de «Plastic Attack»,...	
Facturation sur les principaux flux de déchets avec une tarification adaptée et incitative pour valoriser des valeurs d'équité, de justice sociale et de responsabilisation	**Tarification adaptée**

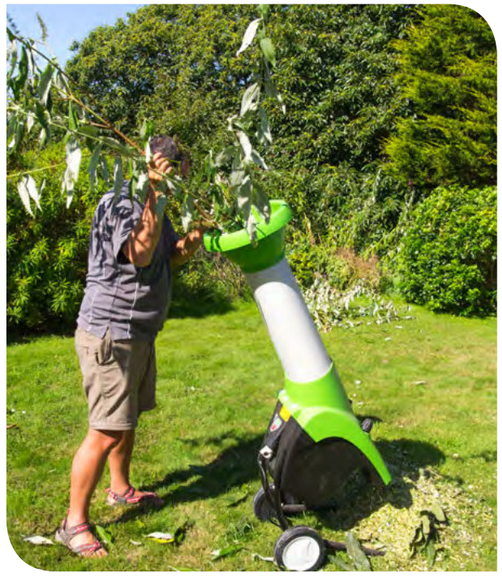
Composition (non-exhaustive) de l'offre de services **spécifique aux communes**

Renforcement du **programme « Ma commune Zero Waste »**	**Soutien sur actions Zero Waste**
Accompagnement aux événements Zéro déchet	
Conseils et suivi personnalisés sur le Zero Waste	
Offre SPGD (Service Public de Gestion des Déchets) adaptée afin d'**accompagner** les communes pour l'application du pouvoir de police et la **gestion de la délinquance environnementale**	**Soutien sur gestion de la délinquance environnementale**
Signalétique adaptée autour des Bornes d'apport collectif pour favoriser les bons comportements	
« Fabrique des Transitions », véritable outil au service du territoire par la réflexion, la formation, les ressources et l'expérimentation	**Outils au service du territoire**
Renforcement de la **coopération territoriale autour du Zero Waste**	
Formations et réseau de Guides composteurs pour les agents et les élus	**Chantier Matière Organique et lien PAT**
Dotation de composteurs bois pour les projets de compostage collectif	
Développement de **plateformes locales de broyage des végétaux et de compostage** des restes alimentaires au service de la production alimentaire locale (liens avec les Projets Alimentaires Territoriaux)	













06 | Déclinaison opérationnelle d'Impact : Néo Smicval

Les premières étapes de ce nouveau service public ont démarré dès l'automne 2022. Elles concernaient principalement la matière organique (flux prioritaire)

Ainsi depuis le 2 novembre 2022, les usagers n'ont **plus la possibilité d'apporter les tontes et feuilles mortes dans les pôles de recyclage.**

Cependant l'accueil de ces usagers a été renforcé (plus de proximité, plus de conseils...). Ils peuvent également bénéficier de la possibilité de récupérer des objets et matériaux, grâce notamment aux mini Smicval Market. Les usagers, comme les agents du Smicval ont été accompagnés dans ces évolutions.



Ainsi, des formations ont été proposées aux agents pour leur permettre de maîtriser le discours (les enjeux, les raisons de ce changement...) mais aussi les alternatives à l'apport de tontes et feuilles afin qu'ils puissent conseiller les usagers.

D'autre part, des formations au jardinage écologique sont proposées aux usagers afin de les aider à réduire et à valoriser leurs tontes et leurs feuilles au jardin.

Enfin, des aides sont proposées aussi bien matérielles, telles que la mise à disposition de composteurs individuels, **que financières** : à l'achat d'un kit ou tondeuse mulching (à hauteur de 50 % du prix d'achat, plafonné à 80 €).

Pour accompagner cela, une communication spécifique, adaptée et massive a été déployée sur tous les canaux à disposition (affichage, distribution de dépliant, réseaux sociaux, presse, site internet, communication de proximité sur les pôles recyclage...). De plus, un guide pratique a été réalisé et distribué, par les agents valoristes, aux usagers se rendant en pôle recyclage.



———
Campagne « Maintenant »



———
Guide pratique Pôle recyclage



Impacts attendus

ENVIRONNEMENT

Des ressources préservées (matières, énergie, humaines)
Le vivant protégé

ECONOMIE

Des emplois créés & transformés
Une économie locale développée

SOCIAL

Des liens sociaux renforcés
Un pouvoir d'achat maîtrisé

GOUVERNANCE

Une responsabilité partagée entre les élus, des citoyens engagés & les acteurs du territoire

08 | Mobilisation du territoire vers le zero waste

Les sciences comportementales au service du zero waste

En 2019, les élus du Smicval ont voté la stratégie IMPACT pour la période 2020-2030.

L'objectif ? Une réduction massive de la production de déchets et un basculement du territoire vers une dynamique zero waste.

Le Smicval a fait le choix d'accompagner le changement de comportements des habitant.e.s en passant d'une vision techniciste et hygiéniste des déchets à une approche centrée sur les usages et besoins.

La problématique : Comment mettre en récit une vision politique et mobiliser autour du zero waste ?

Pour appréhender la complexité des comportements et des évolutions de la norme sociale, le Smicval s'appuie sur l'apport des sciences comportementales et du design pour construire un nouveau service public zero waste.

Le b.a.-ba des sciences comportementales

Les sciences comportementales regroupent les disciplines étudiant les comportements humains et les prises de décision. Appliquées à la transition écologique, elles permettent de mieux appréhender les comportements individuels et collectifs pour faciliter l'émergence d'une dynamique de changement.

L'approche comportementale pour :

- Concevoir une politique publique qui répond aux besoins des habitants
- Identifier des leviers et les conditions de changement et les mettre à l'épreuve du terrain
- Accompagner le changement en prenant en compte les contraintes individuelles et sociales.

Et ainsi :

- Co-construire un plan d'actions et une communication ciblés pour favoriser l'émergence d'une dynamique de changement
- Éviter de déployer des actions de manière isolée car elles pourraient manquer de cohérence, voire s'opposer
- Fédérer autour d'une mise en récit de la vision politique.

Les 4 étapes de l'approche comportementale

Étape 1 : comprendre
Explorer les obstacles et les leviers au changement de pratique des habitant.e.s en fonction des situations et du contexte, les mécanismes de prise de décision. Puis identifier ce qui pourrait être mis en place pour accompagner et faciliter l'émergence de nouvelles représentations et habitudes.

Étape 2 : concevoir
L'enjeu est de co-construire les leviers d'action potentiels et le récit en y associant toutes les parties prenantes : usagers.ères (engagé.e.s, non engagé.e.s, en transition) et acteurs.rices (expert.e.s et décideurs.ses).

Étape 3 : évaluer
Déployer chaque levier d'action (aussi appelé "hypothèse de changement") sur le terrain pour prendre en compte ces résultats. À partir de cette approche de test & learn (tester et apprendre), procéder aux ajustements nécessaires de la stratégie.

Étape 4 : déployer
Un plan d'actions peut ensuite être déployé pour changer les comportements. Définir auparavant des objectifs afin d'en tirer des enseignements

Bilan sensibilisation 2022

1359
visiteurs
(250 adultes + 1109 enfants)

1148
personnes sensibilisées
(371 adultes + 777 enfants)

13
établissements scolaires engagés
dans le programme « Établissement zéro déchet, zéro gaspillage »
(9 écoles, 3 collèges, 1 lycée)



Mini Festival Zéro Déchet

En 2022, 2 communes ont été accompagnées dans l'organisation d'un mini festival ZZ. Ces festivals ont pour objectif :

- De démontrer la richesse des initiatives éco-citoyennes autant dans le lien social, l'environnement et l'activité économique développée.
- D'impliquer l'ensemble des acteurs locaux (associations, panel citoyen, maraichers) pour diffuser les bonnes pratiques dans une démarche de transition zéro déchet, zéro gaspillage : développement du compostage et du jardinage écologique, achats eco-responsable, lutte contre le gaspillage, don, prêt, repas locaux et zéro déchet...

L'organisation est pilotée par la Commune avec un soutien du Smicval dans le rôle de facilitateur pour identifier des acteurs et co-construire une riche programmation.



+ de 350
PARTICIPANTS
À CES 2 ÉVÈNEMENTS

Sur 100 repas servis : seul 1,8 kg de déchets valorisables (Propres et secs, Biodéchets et verre consigné) contre 1,4 kg d'ordures ménagères !

———
Festival ZZ à Saint-Savin

08 | Mobilisation du territoire vers le zero waste

Fête de la Gratuité à la Dauge

Le 19 novembre 2022, une dizaine de citoyennes ont organisé la première Fête de la gratuité. Cet évènement s'inscrivait dans le plan d'action défini par le panel citoyen dans le cadre de l'expérimentation « 0 déchets /100 % citoyen »

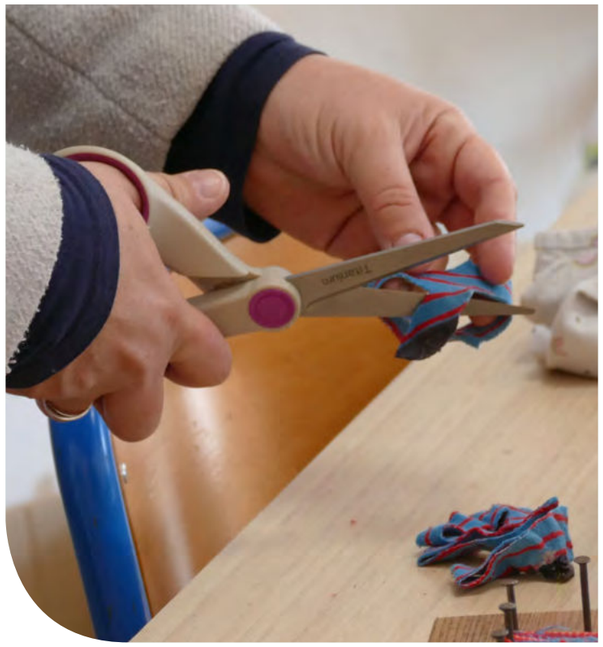
Le principe ? Rendre accessible et convivial le réemploi. Mission accomplie sur cette première édition qui a été accueillie au tiers-lieu de La Dauge à Saint-André de Cubzac.

L'idée était de recueillir les dons en amont ou pendant l'évènement et de les rendre accessibles gratuitement après une « mise en rayon » thématique : les habitant.e.s avaient ainsi à leur disposition des vêtements, des articles pour enfants (jouets, articles de puériculture...), des livres, de la décoration, du matériel de cuisine...

La convivialité était de mise grâce à l'espace extérieur et au « coin buvette ».

Tous les publics étaient présents et des ateliers étaient notamment organisés pour les enfants.

Cette journée a accueilli une centaine de visiteurs, des publics « engageables » à différents degrés dans la démarche Zero Waste dont certains qui n'ont pas l'habitude de se mobiliser.

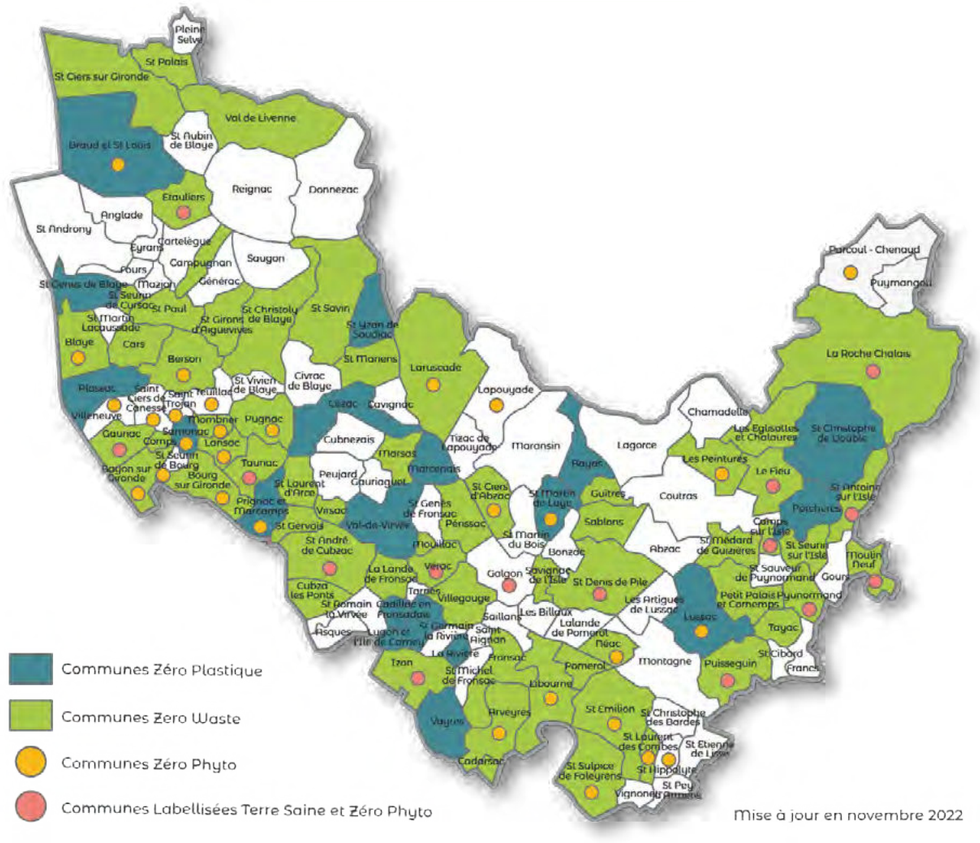


© Anaïs Trousselle



© Anaïs Trousselle

Programme « Ma Commune ZW »



L'objectif du programme *Ma commune Zero Waste* est d'engager le maximum de communes du territoire du SMICVAL dans une transition active vers le Zero Waste sous toutes ses dimensions (résilience, réduction des déchets, alimentation, biodiversité, lien social,...) incluant l'ensemble des acteurs des communes (associations & collectifs, commerçants & pros, citoyens, établissements scolaires, élus, agents communaux) afin de créer des synergies locales. Une dynamique de territoire significative !

Ce programme permet également de mettre en lien les communes et de créer des éco-systèmes locaux qui permettront d'impulser une dynamique et de basculer vers un territoire zéro déchet zéro gaspillage.

	Délibération zéro plastique	Ma commune ZW
Nombre de communes	80	63
Population touchée	155 638 hab	131 148 hab
Part du territoire	74 %	62 %

08 | Mobilisation du territoire vers le zero waste



Les week-ends dans des Jardins associatifs partout sur le territoire en lien avec les PAT

Formation

Le développement des partenariats avec les acteurs du territoire se poursuit, en particulier avec les structures de l'ESS, ou œuvrant pour l'économie circulaire. Ces partenaires ont un accès privilégié aux matériaux et objets déposés sur les zones de réemploi.

La fin d'année 2022 a été marquée par l'officialisation d'un nouveau partenariat avec le Réseau National des Ressourceries et Recycleries (RNRR). Le SMICVAL est la première collectivité publique française à intégrer ce réseau. Le SMICVAL et le RNRR partagent des valeurs communes et la volonté de coopérer, en particulier pour la montée en puissance du réemploi sur le territoire.

Ce partenariat fort est un levier prometteur pour continuer à œuvrer à la réduction des déchets (en particulier sur les tout-venants destinés à l'enfouissement).

Développement des partenariats

Enfin, le Smicval a développé des partenariats avec des tiers lieux, des jardins partagés et des maraichers pour proposer des formations avec les acteurs du territoire (des tiers lieux, des jardins partagés, des maraichers...) pour proposer des formations au jardinage écologique, suite à la non acceptation des tontes et feuilles en Pôles Recyclage, pour accompagner aux changements de pratique et apprendre à valoriser sa matière organique dans son jardin, dans une ambiance conviviale.

1 réseau de partenaires mobilisés

10 acteurs locaux et engagés

20 formations de 3h sur tout le territoire

123 personnes formées

Plus de 10 partenariats en cours

Programme Smicval Market

Objectifs du concept SMICVAL Market

- **Réduire la quantité de déchets** (en particulier ceux destinés à l'enfouissement)
- **Changer les comportements :** passer de l'envie à l'action
- **Replacer le citoyen au coeur de sa responsabilité**
- **Démontrer qu'un autre modèle social, économique et écologique est possible.**

La volonté d'essaimer le concept de SMICVAL MARKET à l'ensemble du territoire s'inscrit dans l'ambition du mandat 2020-2026, qui est de créer un écosystème environnemental, social et économique soutenable et durable pour le territoire : moins de déchets, plus de ressources, plus de lien social et de pouvoir d'agir individuel pour les citoyens.

4 Smicval Market sont ainsi en projet et 7 mini Smicval Market ont été mis en place en 2022 sur les pôles recyclage. L'objectif est de donner accès à des objets, matériaux pour leur donner une seconde vie.



smicval market
donnez - prenez - recyclez



Décentraliser la valorisation des végétaux, le pari gagnant du SMICVAL !

Depuis le 22 septembre, les chauffeurs du Smicval détournent les végétaux des pôles recyclage vers trois parcelles agricoles. L'objectif est de rendre disponible la matière organique en circuit court, et d'en faire un levier de **relocalisation de la production alimentaire et de réduction des gaz à effet de serre.**

Aucun changement pour les usagers ! Ils continuent d'apporter leurs branchages dans les Pôles Recyclage. Une fois le caisson rempli, il est récupéré par les chauffeurs du Smicval pour être acheminé directement vers les parcelles.

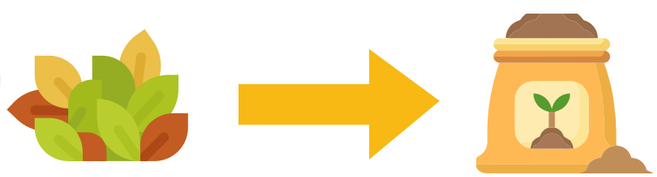
Les végétaux sont déposés et massifiés avant d'organiser une campagne de broyage. Ensuite, le broyat est analysé par un organisme indépendant avant cession gratuite à l'agriculteur.

Le broyat est alors utilisé de diverses manières :

- En mélange avec des effluents d'élevage pour en faire du compost ;
- En apport direct sur le sol pour régénérer la fertilité du sol (principes du maraîchage sur sol vivant)

Le SMICVAL envisage de déployer plusieurs dizaines de sites sur l'ensemble du territoire, et d'avoir des plateformes d'accueil à moins de 5/10km des Pôles Recyclage, et ainsi accompagner et soutenir une agriculture de proximité, de qualité et durable.

En outre, décentraliser les végétaux permet de convertir les économies de carburant en énergie humaine et de développer de nouveaux métiers autour de la gestion de ces sites.





OUI PUB : Vers une publicité choisie

Afin de tendre vers une **publicité moins subie et de réduire le gaspillage,** la loi Climat et résilience prévoit (article 21) une **expérimentation OUI PUB** portée par le Ministère de la transition écologique et coordonnée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Dans le cadre de sa stratégie IMPACT 2020-2030 pour un territoire zero waste (zéro déchet, zéro gaspillage), **le SMICVAL s'est engagé aux côtés de 14 autres territoires pilotes** dans l'expérimentation nationale d'une durée de 3 ans. Les 137 communes (90 000 foyers) qui composent le territoire du Smicval sont concernées.

Le dispositif « OUI pub » vise à interdire la distribution d'imprimés publicitaires non adressés (IPSA), sauf lorsque l'autorisation de les recevoir est indiquée de manière visible sur la boîte aux lettres.

Depuis le 1er septembre 2022, et pour une durée de 3 ans, la distribution d'ISPA est interdite dans toutes les boîtes aux lettres sauf consentement visible signalé par un autocollant « Oui pub » fourni par le Smicval.

Cette expérimentation vise à réduire le gaspillage et la production de déchets papier en ciblant plus efficacement les consommateurs souhaitant réellement recevoir des imprimés publicitaires.



La distribution d'imprimés publicitaires représente environ

40 KG par foyer/an sur le territoire du Smicval

soit 15kg de plus que la moyenne nationale



Selon une enquête ADEME

44% des français jettent des publicités à la poubelle sans y avoir prêté attention au moins 1 fois par semaine



Des points de collecte de proximité à Bourg

Les élus de la commune de Bourg sur Gironde, ville touristique fortifiée, ont souhaité mettre en place des conteneurs enterrés au coeur du village historique afin notamment d'en finir avec les bacs et les divers encombrants laissés sur les trottoirs et qui les rendent donc impraticables et qui ne sont pas esthétiques. Mais il y a d'autres avantages à ces points de collecte de proximité : **une prise de conscience de la part des usagers de la quantité de déchets qu'ils déposent** et une meilleure participation au tri et au recyclage, **une accessibilité 24h/24h et 7j/7j** pour déposer des déchets, plus de problème pour ranger son bac avant sa sortie pour la collecte hebdomadaire dans de petites maisons parfois sans jardin...

C'est donc 3 ilôts qui ont été installés en 2022 et qui se sont substitués à la collecte en porte à porte. Ce nouveau dispositif à été bien accepté par la population. Celle-ci a été rencontrée "sur le terrain" et très bien accompagnée et informée par la commune et le Smicval. Ces moments d'échange avec la population ont été une vraie opportunité pour le Smicval d' informer et de sensibiliser les usagers sur la réduction des déchets et sur la sobriété de manière générale.

Une réussite qui sera renouvelée puisque la commune souhaite en installer



Avec l'extension des consignes de tri, un geste simplifié

Le SMICVAL s'est engagé à l'augmentation du tri des emballages et papiers et à la maîtrise des coûts.

Pour cela, il a mis en place l'extension des consignes de tri sur les emballages et papiers.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2023 tous les emballages et papiers se trient.

Mais qu'est ce que cela signifie ? Aux traditionnels bouteilles, bidons, flacons, se sont rajouté les pots de yaourts et de produits laitiers, les sachets et sacs, les films de packs d'eau ou de sodas, les emballages de produits d'hygiène ou encore les barquettes en polystyrène...

Ce geste de tri permet d'une part de réduire fortement le volume des déchets résiduels à incinérer ou à enfouir, et d'autre part il permet d'augmenter le recyclage des papiers et emballages. Et sa simplification permet aux usagers de ne plus se poser de question et de ne pas se décourager.

Dès 2022, le Smicval a donc dû se préparer ainsi que ses usagers à ces nouvelles consignes.

Ainsi, chaque foyer à reçu un courrier ainsi qu'un mémo-tri et un autocollant avec ces nouvelles consignes à été collé sur tous les bacs à couvercle jaune. D'autres actions de communication ont également été réalisées sur les réseaux sociaux notamment ou dans la presse.



10 | La qualité, notre engagement du service public

Engagements

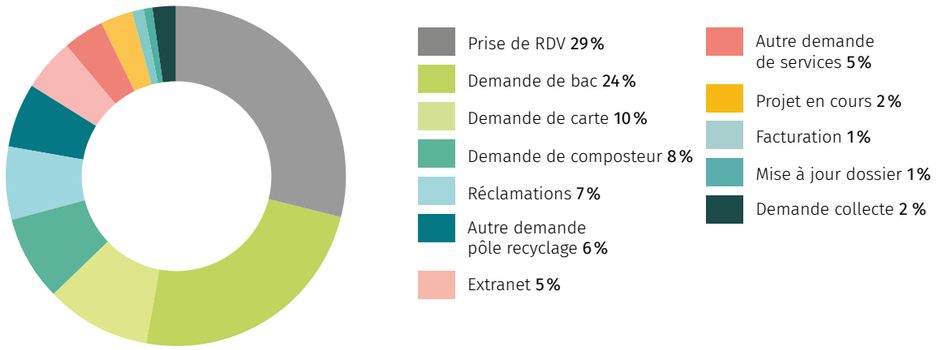
Équiper 100% des usagers du Smicval

Vider 100% des bacs et laisser les lieux propres

Vous proposer une solution pour déposer tous vos matériaux

Répondre à 100% de vos demandes et réclamations

Analyse des demandes des usagers

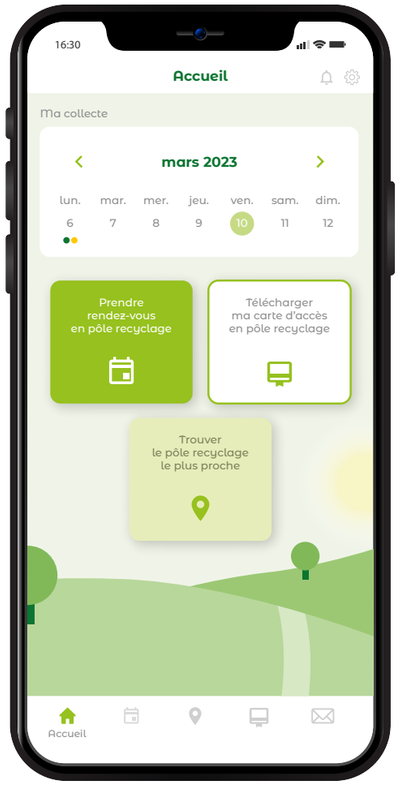


74 428
appels sur l'année
(-2 % par rapport à 2021)

3 230
mails traités

14 369
ouvertures d'espace personnel
(Extranet)

6 222 personnes
ont été accueillies sur nos sites
(+3 % par rapport à 2021)



Espace personnel (extranet)

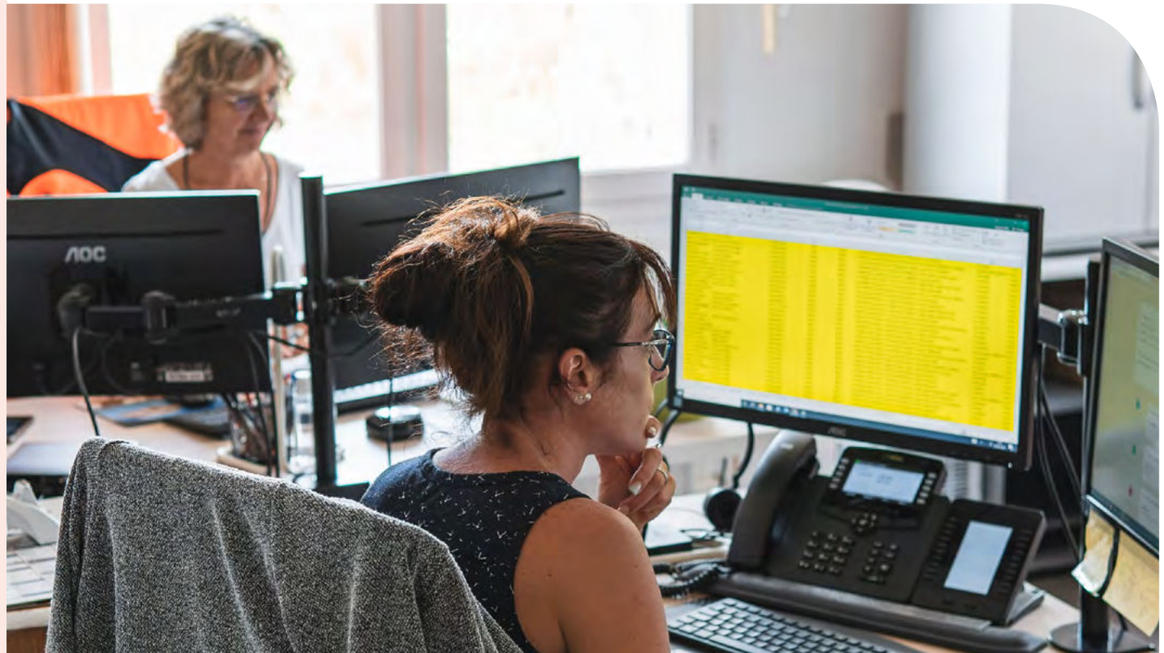
Dans la continuité de l'arrivée en 2021 du nouveau logiciel métier conçu pour améliorer la relation avec nos usagers, un espace personnel en ligne (Extranet) a été mis en place en février 2022.

Cet espace, dédié à chaque foyer, permet une meilleure communication et une plus grande autonomie de chacun dans les démarches administratives avec nos services.

Chaque usager du territoire peut ainsi aisément faire la demande d'activation de son compte (14 369 comptes ont été activés en 2022), lui permettant d'accéder à l'ensemble des services proposés : localiser facilement puis prendre rendez-vous sur le Pôle Recyclage le plus proche, faire une demande d'équipement, s'inscrire à une formation, s'informer sur les dispositifs existants d'aide financière et en faire la demande…

Ces services en ligne facilitent les échanges personnalisés avec chacun des citoyens du territoire, améliorent l'expérience usager et la qualité du service rendu, en apportant un retour plus rapide, une transparence des échanges et un suivi efficace de la demande par les utilisateurs comme par nos équipes.

Nous avons également préparé des améliorations sur l'application mobile *Smicval et vous* qui seront disponibles au 1er semestre 2023 et qui permettront d'accéder à l'ensemble des services de l'espace personnel depuis son smartphone.



11 | Stratégie et actions de communication

La stratégie de communication 2020-2021 a été pensée pour accompagner le projet politique du territoire. Elle tient compte des changements profonds que vit le Smicval. Elle s'articule avec tout le volet de mobilisation du territoire. En posant un cadre solide et défini, elle permet de piloter efficacement l'ensemble des actions de communication sur le territoire. Elle permet ainsi de déployer une communication impactante, positive, puissante et engagée... qu'on pourrait presque qualifier de militante. Cette stratégie de communication a été réajuster fin 2021

Les 3 axes de communication



Qualité de service : perçue par les habitants

Asseoir la légitimité du Smicval sur son cœur de métier et la qualité de son service.

Nos engagements Qualité de service :

- Équiper 100% des usagers du Smicval
- Vider 100% des bacs et laisser les lieux propres
- Vous proposer une solution pour déposer tous vos matériaux
- Répondre à 100% de vos demandes et réclamations

Que chercher-t-on à montrer ?

Réalité, quotidien, opérations spécifiques et institutionnelles (forme : interviews, visites, certification)



Zero Waste : Préparer le basculement du territoire

Déployer la démarche Zero Waste définie dans le cadre du projet politique IMPACT.

Que cherche-t-on à montrer ?

La réalité du Zero Waste (acteurs locaux / familles Zéro Déchet / Démarche des entreprises & collectivités qui s'engagent / les projets du territoire « hors Smicval ») : notion de fierté du territoire dans le Zero Waste.



Préparer l'avenir : Montrer le futur désirable

Créer et/ou renforcer les liens avec les cibles pour mieux enclencher le basculement du territoire vers le Zero Waste

Que cherche-t-on à montrer ?

Projet tontes, innovation démocratique, déploiement des Smicval Market



Les cibles : à qui s'adresse-t-on ?

3 cibles prioritaires

Les élus du territoire

À ce cœur de cible d'élus Maires peuvent s'ajouter les conseillers municipaux des 137 communes concernées.

à ce jour, le rôle des mairies est essentiellement porté sur du relai d'information auprès des habitants de leur commune.

Leur implication dans les actions du SMICVAL contribue à opérer le basculement vers un territoire Zero Waste. Sur ce point, le lien est effectué avec les communes qui ont signé la charte « ma commune zero waste ». Ce cap politique est en cours d'élaboration jusqu'à 2030, en gardant en mémoire la préparation de la période électorale de mars 2026.

Les agents SMICVAL

Il est essentiel de rappeler qu'une communication interne est un préalable indispensable à une communication externe fluide et efficace.

Surtout, l'engagement de l'ensemble des collaborateurs sera un élément déterminant pour le projet Zero Waste du SMICVAL.

Les usagers

De manière générale et compte tenu des missions de service public du SMICVAL, l'usager doit être considéré comme la première cible des actions de communication externe du SMICVAL.

- Habitants demandeurs d'emploi : disponibles +, sensibles enjeu développement du territoire
- Habitants âgés de + de 65 ans : disponibles +, sensibles enjeu de transmission
- Habitants âgés de 18-35 ans : sensibles enjeu développement du territoire et de transition



11 | Stratégie et actions de communication

Les messages-clé : que cherche-t-on à dire ?

Notre finalité est la réduction à la source des déchets.

Nos objectifs sont :

- **d'engager l'écosystème** du Smicval dans une démarche Zero Waste
- de montrer que la dynamique Zero Waste est un véritable **projet de territoire** qui va bien au-delà de la simple thématique de la « gestion des déchets ».

En effet, la démarche Zero Waste :

- **dynamise notre territoire** (développe les circuits courts, relocalise l'emploi, facilite la résilience des territoires…)
- **assure une meilleure qualité de vie** (alimentation saine, locale, de saison, bio, une meilleure santé, préserve la biodiversité, + de lien social, mise en valeur d'activités manuelle et créativité…)
- permet de tendre vers une **sobriété heureuse** (meilleure qualité de vie, mode de vie durable, simplicité, sobriété…)

Il s'agit donc, à travers ce message, d'initier des bascules vers une démarche plus globale.





Ligne éditoriale

Dans l'ensemble des contenus et outils produits en 2022, nous adopterons un **ton pédagogique, positif, engageant et encourageant.** Nous veillerons à ne pas tomber dans une posture moralisatrice.

En effet, le fait de « faire » une première petite action aura un impact significatif sur la réalisation d'actions suivantes.

Plutôt que de prôner un changement radical et risquer de « perdre » une partie de nos cibles, nous accompagnerons chaque « petit pas », pour qu'il débouche sur des pas de plus en plus grands. Raconter des **histoires positives et enthousiasmantes.**

Nous aurons pour objectifs d'une part d'**incarner** davantage (par les gens qui font) l'action du Smicval et d'autre part d'**humaniser** notre communication.

Stratégie de contenus

Pour 2022, nous nous concentrerons sur la production de contenus :

- Rédactionnels (blog, newsletters, réseaux sociaux) + rédaction de contenus pour les collectivités relais
- Vidéo (format court) pour les réseaux sociaux
- Visuel graphique/infographie pour les supports digitaux (panneaux numériques des PR par exemple)
- Photographique pour l'ensemble de la communication grand public.

Les thématiques prioritaires qui s'inscrivent dans les chantiers de mobilisation Zero Waste sont :

- Plastique et emballages jetables
- Gaspillage alimentaire
- Réutilisation et réemploi
- Biodéchets
- Végétaux et jardinage écologique
- Textiles sanitaires réutilisables
- (Dé)consommation durable (circuits courts, maraîchers locaux…)
- Tri à la source
- Recyclage
- Bien-être et sobriété
- SMK existant et à venir (mini-smk et Kamikatsu)
- Concertation avec les citoyens

Les 4 thématiques prioritaires établies dans le projet politique IMPACT sont :

- Plastique & emballages jetables
- Déchets enfouis en PR
- Matière organique (tonte & feuilles)
- Les textiles sanitaires (couches)

Ligne directrice : informer et inciter à l'action (petits et grands pas).

Ces contenus et outils seront destinés à nos cibles externes (usagers/mairies/associations) et nos cibles internes (agents).



Canaux de communication

Les canaux de communication du Smicval sont les suivants :

Digital

- Site Internet (blog)
- Réseaux Sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter, Youtube (lancement de Tik Tok en février 2021 – tutos ZW et montrer les métiers)
- Vidéos et capsules
- Panneaux numériques des PR et panneaux urbains
- Relations presse : audio, TV et internet

Hors ligne

- Relations presse écrite
- Production print (Rapports, plaquettes, flyers, affiches etc.)
- Standard téléphonique (DEU)
- Événements (visites, festival etc.)l

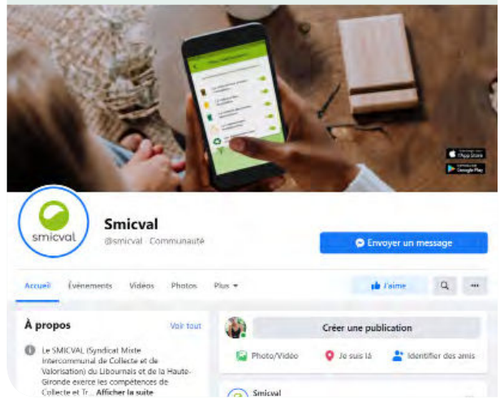
11 | Stratégie et actions de communication

Les réseaux sociaux

De façon globale, le Smicval est une des rares collectivités en France a disposer d'une présence digitale aussi aboutie et développée.

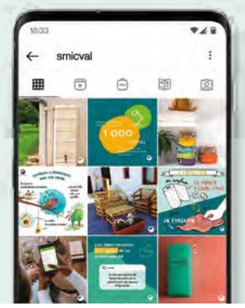
Facebook

13 693 followers



Instagram

2 040 followers



Twitter

274 followers



Linkedin

2 050 followers

TikTok

90 followers

Site Internet et application mobile

189 000
visites de site internet



CET (Centre d'Enfouissement Technique) - Surveillance Post exploitation

L'année 2022 fut une année encore plus favorable que 2021 du fait d'une pluviométrie exceptionnellement faible (la plus faible depuis 2015).

Après une baisse de plus de 40% entre 2020 et 2021, le volume de lixiviats traité sur les deux CET a globalement encore diminué de plus 14% entre 2022 et 2021.

Les marchés de traitement renouvelés en 2021 ont pu être activés en 2022 dès le début de l'année, avec une solution de traitement différente des années précédentes sur Saint Girons du fait de l'évolution positive de la nature des lixiviats (moins chargée en polluants). Cette solution, moins onéreuse et moins énergivore, a permis de faire chuter les coûts de traitement sur Saint Girons de 53% (coût au m^3 traité) et la consommation électrique de 94%.

Sur le CET de Petit Palais, la technologie de traitement est restée la même (du fait de la nature des lixiviats) cependant le renouvellement du marché a permis d'abaisser les coûts de traitement de 5%.

Sécurisation des sites

Après des investissements importants en 2021, suite au vandalisme des installations de pompage, toutes les installations ont pu être remises en service. Elles ont été sécurisées et de la vidéosurveillance en plus de la télégestion a été installée.

Le traitement des lixiviats

	CET Petit Palais	CET Saint-Girons
⚙	Osmose inverse	Traitement Biologique
📅	De janvier à mars 2022	De mars, avril et mai 2022
💧	2 488 m^3 traités *(1 719 en 2021 soit + 45%)*	4180 m^3 traités *(6 071 en 2021 soit -31%)*
€	60 159 € *(+ 37% au global et -5% au cout m^3)*	39 393 € *(-67% au global et -53% au cout m^3)*

Maîtrise des situations d'urgence

Cette année, nos 2 pôles environnement ont fait l'objet d'exercice de type manœuvre en collaboration avec les services d'incendie et de secours.

Ces opérations permettent à nos agents de s'entrainer à la conduite à tenir en situation d'urgence mais aussi de fluidifier la coordination entre nos services et ceux du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), renforçant ainsi notre maitrise environnementale en plus de la protection du personnel et des populations.



Janv. 2022 - Manœuvre sur le PE de St Girons avec le SDIS 33 et le Centre de Secours de St Savin



Avr. 2022 – Manœuvre sur le PE de St Denis avec le SDIS 33 et la Brigade de 1re intervention Smicval

En plus de ces 2 exercices majeurs, l'objectif 2022 de déployer les tests de maitrise des situations d'urgence sur nos Pôles Recyclage a été dépassé. 7 Pôles Recyclage ont fait l'objet d'exercices, tous les Pôles Recyclage ont maintenant fait l'objet d'un entrainement sur ces 2 dernières années.

La campagne de formation de nos agents en « Sauveteur Secouriste du Travail » et en « Manipulation extincteurs » s'est poursuivie et continue de se poursuivre en 2023 avec pour objectif de couvrir un maximum d'agents et ainsi garantir une action rapide en cas de situation d'urgence.

Triple certification

En juin 2022, l'AFNOR est venu auditer sur 4 journées notre Système de Management intégré, nos activités et nos sites pour le suivi de notre triple certification QSE renouvelée en 2021 : *ISO 9001 pour la Qualité / ISO 45 001 pour la Santé Sécurité / ISO 14001 pour l'Environnement.*

Les trois Non-conformités (NC) Mineures (documentaires) identifiées lors du renouvellement en 2021 ont toutes été levées. Deux nouvelles ont été identifiées (documentaires). Elles ont été soldées dès les jours suivants, et seront à lever officiellement lors du prochain audit de suivi en mai 2023.

Seize points sensibles ont également été identifiés lors de l'audit, à fin 2022, le tiers de ces points étaient soldés, les autres sont en cours de traitement.

L'objectif étant de poursuivre une démarche d'amélioration continue, ce résultat reste un excellent résultat pour une structure certifiée sur l'ensemble de ses activés et l'ensemble de ses sites, notamment compte tenu de l'exigence renforcée avec le passage en 2021 à la norme ISO 45 001 en Santé Sécurité.

Un exercice collectif qui a permis la mise en lumière de neuf nouveaux points forts pour 2022 et notamment une belle reconnaissance pour l'engagement de nos agents dans les domaines du QSE et la tenue de nos sites !

Politique Qualité-Sécurité-Environnement (QSE)

Notre politique QSE reste inchangée depuis 2020. Elle va être revue en 2023 pour y intégrer les orientations prises suite au diagnostic Culture QSE établi en 2022

La politique Qualité Sécurité et Environnement (QSE) est indispensable aux organisations inscrites dans une **démarche d'amélioration continue.** Elle décrit le cadre pour satisfaire l'ensemble de ses parties intéressées et définit les enjeux fixés par le syndicat en matière de QSE, tout en s'intégrant dans la stratégie globale de son organisation, soit, le **Zero Waste**.

Le Smicval a choisi, via sa politique 2020, de se donner comme défi de **construire et porter une véritable culture QSE** autour de nos valeurs et de notre stratégie Zero Waste. Pour cela, chacun se doit d'être **acteur et ambassadeur du QSE** en intégrant cette démarche au quotidien. Dans le respect des exigences applicables à notre structure, le Smicval s'engage à :

- **Qualité :** Satisfaire ses parties prenantes par une action publique performante et innovante, tout en prenant en compte les problématiques du territoire.
- **Sécurité :** A mettre en œuvre les conditions de travail garantissant l'intégrité physique et psychologique de ses agents et de les accompagner à être acteur et ambassadeur de leur propre sécurité et celle des autres. Objectif – Zéro Accident !
- **Environnement :** A prévenir et réduire son impact environnemental par la promotion d'une responsabilité individuelle et collective.

Santé Sécurité 2022

Le **renforcement de notre Culture QSE** pour agir sur le volet comportemental a été la priorité 2022 avec la réalisation du diagnostic sur la culture QSE, et plus particulièrement le volet « S » de la Santé Sécurité, qui s'est déroulé en 2 phases.

La première, de pré diagnostic, par la méthode Dupont et Nemours et les 8 piliers de la Culture Sécurité, a permis d'identifier nos forces et faiblesses et définir les premières pistes d'actions.

La seconde, innovante et engageante, en cohérence avec la démarche de transformation managériale, nous a amené à vivre la **« Démarche Appréciative »** lors d'ateliers autour de 2 thématiques choisies par le comité de pilotage et un groupe d'agents ambassadeurs représentatif de nos métiers :

- « Le beau geste sécurité pour moi et pour les autres »
- « Concilier sécurité de tous et service public de qualité »

Ces ateliers **d'exploration appréciative** permettent d'aller au-delà de l'application des processus et des règles et cherchent à cultiver la fierté d'agir en sécurité, le plaisir de prendre soin de l'autre, la solidarité et la coopération entre collègues. Les forces de notre organisation et talents de nos agents ont ainsi été mis en lumière tout en consolidant le collectif.

Cette approche apporte une énergie particulière, propice à la créativité, permettant ainsi de co-construire un plan d'actions à fort impact pour notre structure.

Projets / Actions phares 2023

1er trimestre	mars-avril	avril-juin	mai	à partir de mai	Tout au long de l'année
revue de la cartographie des processus « Neosmicval »	Consultation des agents pour la nouvelle politique QSE	Étude de poste ergonomique Agent Valoriste	Audit de suivi n°2 de notre 2e cycle de triple certification	Mise en mouvement de l'équipe d'agents relai pour la « Culture QSE »	Analyse de risques des nouveaux métiers et des métiers en évolution dans le cadre du nouveau service

Thèmes d'action retenus lors de ces ateliers :



Peut-être est-ce un premier signe positif de cette dynamique, très appréciée par nos agents, dans laquelle ils se sont fortement investis, cette année, l'accidentologie a stoppé sa progression avec une fréquence qui a baissé de 18% et une gravité en baisse de 44%. Pour autant, l'accidentologie reste bien trop importante et demeure un sujet prioritaire au Smicval.





———
Écoutez nos talents et forces communes, récoltés par ce récit.

De nombreuses actions ont été mises en œuvre en 2022 en parallèle du diagnostic, en voici quelques-unes :

- Mise en place d'un module de formation pour l'accueil des nouveaux arrivants avec notamment un « circuit école »
- Témoignage d'agents ayant eu des accidents
- Mise en place de scénettes pour intégration des consignes spécifiques QSE en Pôles Recyclage
- Poursuite du déploiement des échauffements en collecte…

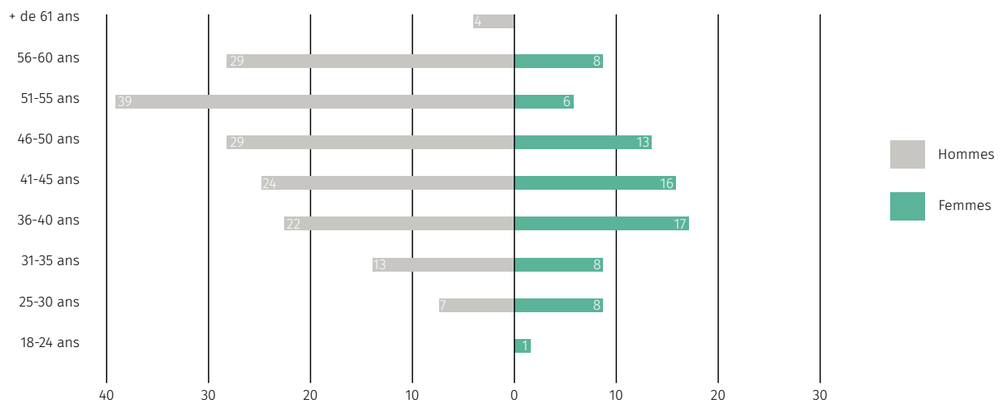
En complément des actions issues du diagnostic culture QSE, le programme 2023 comporte notamment :

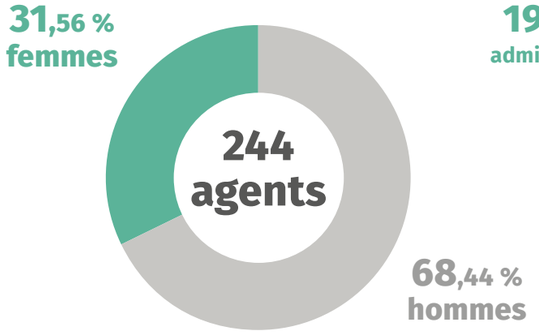
- Etude ergonomique sur le poste de travail d'agent valoriste
- Formation sur simulateur et pratique sur les risques en conduite PL et SPL
- Déploiement des échauffements à d'autres métiers (agents valoristes)…

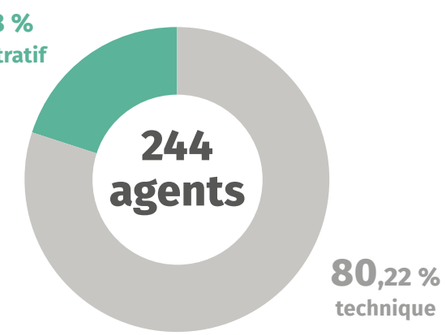
2022, une année riche, pleine de découvertes, énergisante, une étape phare pour la Santé et la Sécurité de nos agents, qui ouvre de belles perspectives pour 2023.

———
Dynamisés et engagés, construisons notre futur…

Pyramide des âges 2022









Les agents du Smicval accomplissent leur mission de service public
24h/24h et 365 jours par an

Actions réalisées en 2022

Poursuite de l'accompagnement individualisé

En matière de santé, l'année 2022 a été marquée par un contexte médical particulièrement difficile en raison de l'absence de médecin du travail sur le 2e semestre. Pour autant, 77 visites médicales ont pu être réalisées afin de définir les aptitudes, les restrictions médicales et/ou aménagement de poste adéquates.

En complément, **35 expertises médicales** ont été réalisées auprès de médecins experts agréés concernant des demandes de Congé Longue Maladie/Longue Durée, d'attribution/prolongation de Temps Partiel Thérapeutique, de Maladies Professionnelles et d'imputabilité au service d'Accident de Travail.

La stratégie d'accompagnement des collaborateurs en absence de longue durée dans l'incapacité de reprendre une activité à temps complet a été renforcée, permettant à une dizaine de collaborateurs d'aller vers un nouveau poste. Au delà des bénéfices humains pour les collègues concernés, cet accompagnement au reclassement permet d'optimiser la masse salariale.

Un nouveau partenariat avec le Service Social Inter-Entreprises (SSIE) a été mis en place en 2022 afin de garantir la continuité de l'accompagnement social. Ainsi, les collaborateurs ont pu rencontrer la nouvelle conseillère sociale en vue d'être accompagné sur le plan personnel et/ou professionnel à travers des rencontres sur sites ou à domicile. Pour la première fois, un nouveau format de permanences collectives a été mis en place pour sensibiliser et répondre aux questions des collaborateurs sur des thématiques transversales.

Une écoute psychologique est toujours disponible pour les agents qui souhaitent un espace de parole avec un psychologue du travail tenu au secret professionnel. Ces échanges téléphoniques peuvent permettre d'apaiser des craintes, des angoisses, des moments d'agressivité, ou de mettre un peu d'ordre dans ses pensées dans un cadre neutre et bienveillant.

La Direction des Ressources Humaines s'attache à assurer les meilleures conditions pour que les collaborateurs puissent bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement de qualité nécessaire à leur bien être et à leur qualité de vie au travail.



Transformation managériale - Démarche SMILE

Poursuite de la démarche SMILE, *Smicval Libérons nos énergies,* visant à transformer les manières de travailler et favoriser l'agilité de l'organisation pour porter les grandes évolutions à venir en donnant le pouvoir d'agir et de décider à chacun.e. Cet accompagnement méthodologique innovant vise à modifier en profondeur l'organisation interne mais également à accompagner le développement des compétences des cadres et enfin à soutenir les équipes en faisant évoluer les modes de travail.

En 2022, à partir du référentiel du Manager Coach Facilitateur coconstruit, un parcours de formation a été déployé tout au long de l'année autour des 4 piliers suivants : guider, accompagner chacun.e, animer des équipes, travailler sur soi. Cette dynamique de formation et d'accompagnement va évoluer et se poursuivra sur l'année 2023.

smile
Smicval, libérons nos énergies

13 | Ressources humaines

Développement des compétences

Des formations métiers se sont déroulées pour continuer d'accompagner la mise à jour et l'évolution des compétences des collaborateurs.

La spécificité des métiers nécessite une mise à jour régulière de compétences notamment technique comme la formation continue obligatoire (FCO) pour les chauffeurs mais également pour les compétences de conduite d'engins, d'habilitation électrique, soudure... qui représente une part importante de l'activité.

Les formations de prévention comme Sauveteur Secouriste du Travail (SST), manipulation extincteur sont également très développées.

La démarche d'accompagnement des agents valoriste ainsi que des agents d'accueil physique et téléphonique visant à professionnaliser la relation à l'usager s'est poursuivie. Après des ateliers comme la gestion des situations conflictuelles, en 2022, c'est la thématique de la qualité de service et de l'accompagnement au changement de comportement sur le nouveau service public Néo SMICVAL qui a été développée. Ces formations ont pour objectif de s'appuyer sur l'expertise des collaborateurs pour enrichir l'expérience usager.

Dans un contexte tendu et très règlementé, une formation spécifique aux marchés publics a été mise en place. Les métiers de la maintenance ont également bénéficié de formations pour développer leur niveau d'expertise et d'intervention sur les équipements. Une journée d'acculturation au ZERO WASTE a également été expérimentée afin d'accompagner l'ensemble des collaborateurs a une bonne connaissance des enjeux.

Au dernier trimestre, les formations permettant d'accompagner les agents vers les métiers nécessaires au nouveau modèle de collecte ont également débuté.

Évènements internes

La fête du Smicval, un moment convivial attendu par l'ensemble des équipes à une nouvelle fois permis de créer du lien entre les différents services et de célébrer les départs à la retraite de l'année.

Autre évènement convivial pour les agents et surtout pour leurs enfants, la fête de Noël n'avait pas pu avoir lieu depuis 2 ans en raison de l'épidémie de covid.

Tout le monde était ravi de retrouver le Père Noël, de partager des friandises et de s'amuser avec le magicien, le sculpteur sur ballon ou encore de se faire maquiller. Mais l'attraction phare pour ces enfants a été de faire le tour du pôle environnement dans les camions du Smicval.



Fête du Smicval.

Indicateurs

8,11 %
de travailleurs handicapés

57 732
journées travaillées

Promotion sociale

5	1	202	3
Avancements de grade	changement de grade suite à concours	Avancements d'échelon	Promotions internes

Instances

4	3	1
séances de CT*	séances de CHSCT**	séance de CHSCT** exceptionnel

Un temps fort avec les élections des représentants du personnel à la nouvelle instance, le Conseil Social Territorial, le 8 décembre 2022.

Le dialogue social c'est aussi un engagement fort à maintenir le contrat social et conduire le progrès social.
Plusieurs réflexions ont été engagées comme l'accompagnement des fins de carrière, la lutte contre la précarité, la promotion sociale.

*CT : Comité Technique
**CHSCT : Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

Effectifs & Mouvements de personnels

410 collaborateurs différents ont été présents, au moins une journée en 2022 afin d'assurer la continuité du service public (soit 319,9 Equivalent Temps Plein (ETP)). Cette légère hausse s'explique notamment par les équipes de renfort déployées sur une courte période pour permettre l'accompagnement de proximité des usagers lors de la mise en place des premières actions de la nouvelle offre de service en pôle recyclage.

La dynamique des mouvements de personnels en 2022, induit une augmentation inédite des recrutements par l'intégration de 28 nouveaux collègues dans les équipes dont 17 intégrations en stage sur emplois permanents.

En parallèle, le développement des mobilités en interne, valorise l'évolution professionnelle et permettra aussi à partir de 2023 aux collaborateurs, ripeur, de saisir les opportunités d'évolution de parcours professionnel.

Absentéisme

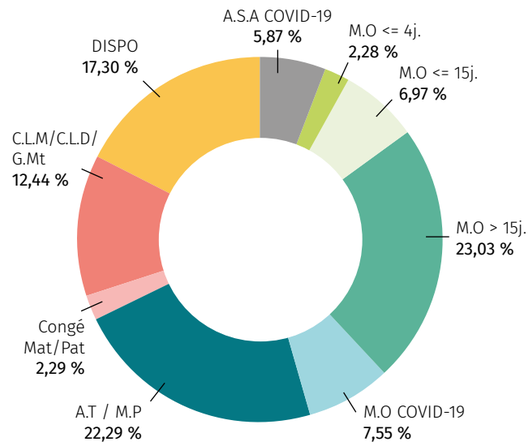
Arrêts de travail

Arrêts de travail (en jours) quelque soit le statut (titulaires, contractuels)	2021	2022	Évolution
Jours de Congé Maladie Ordinaire	6429	5782,5	↘
Congé Longue Maladie	1723	1807	↗
Maternité/Paternité	583	332	↘
Jours d'arrêt pour Accident de Travail/ Trajet et maladie professionnelle	4447,5	3237	↘
A.S.A COVID-19	1184	852,5	↘
Disponibilité pour raisons de santé	2628	2512	↘
Total	**16994,5**	**14523**	↘
Taux d'absentéisme (formule de calcul DEXIA)	18,32 %	15,57 %	↘
Taux d'absentéisme compressible (uniquement maladie + disponibilité pour raisons de santé)	12,59 %	11,57 %	↘

Hygiène et sécurité

	2021	2022	Évolution
Accident du travail avec arrêt	50	41	↘
Nombre d'accident de trajet	3	6	↗
Accident du travail sans arrêt	33	22	↘

Répartition de l'absentéisme





Analyse sur l'absentéisme

On note une diminution de nombre de jours d'arrêt de travail pour Maladie Ordinaire malgré l'impact du COVID-19

Forte diminution des arrêts pour Accident de Travail / Trajet malgré une hausse des demandes de reconnaissance des Maladies Professionnelles

Les arrêts de longues durées (congés longue maladie, congé longue durée) continuent d'augmenter en 2022. Ce phénomène est à lier au niveau de pénibilité des métiers et démontre que notre modèle de collecte est à bout de souffle. Des arrêts longs, des pathologies lourdes synonymes d'épuisement physiques sont en lien avec nos modes de collecte.

Il faut cependant relever une diminution de la disponibilité d'office pour raisons de santé (-4,20%) qui reflète le travail engagé pour trouver, dans les meilleures conditions, une issue à ces dossiers.

Autre fait marquant, la dénonciation de notre marché d'assurance statutaire par ce dernier en raison d'une sinistralité trop élevée.

D'une manière globale, on retiendra que les politiques de retour aux postes appliquées cette année portent leurs fruits. Elle nécessitent de la part des équipe de la RH un investissement important en terme d'énergie et de temps (organisation de visite médicale d'expertise, appel des agents, saisie des commissions et comités, entretiens agents, point d'étape bi-mensuel).

Enfin, il est important de noter que nous constatons un effet induit à cette baisse de l'absentéisme qui se traduit par une augmentation du nombre de demande de mi-temps thérapeutique au-delà du prévisionnel budgétaire. Ici, nous constatons que les agents et les médecins traitants utilisent ce dispositif allégé dans sa procédure de mise en oeuvre (plus d'une dizaine de collaborateurs). Les collaborateurs placés dans cette position ne sont pas comptabilisés dans l'absentéisme, ils sont présents à mi-temps, rémunérés sur la base d'un temps plein.

Considérant que le secteur des déchets était à bout de souffle, les élus du SMICVAL ont, en 2019, validé la transformation progressive du modèle économique de l'établissement public.

Une stratégie économique engagée

Pour rappel le SMICVAL exerce deux compétences réglementaires (la collecte et le traitement des déchets) qui s'avèrent principalement « technique ». En effet, 48% de ses coûts sont aujourd'hui composés de la collecte des déchets (de la logistique) et 38% du traitement des déchets. Les charges de structure et les actions de préventions restent à la marge 15% et progressent plus lentement.

Pour maîtriser ces deux postes de dépenses majeurs il a été décidé d'engager de vraies réformes structurelles à la hauteur des enjeux économiques à venir.

Elles sont les suivantes :

- **modifier la nature même de la collecte des déchets** en investissant dans un nouveau modèle pour permettre une réduction de 30 et 40% des coûts de fonctionnement ;
- **développer le tri à la source des biodéchets des ménages** pour 100% des usagers afin de limiter les déchets résiduels* (nécessite des coûts d'investissement et de fonctionnement supplémentaires) ;
- **transformer le mode de financement et le rendre incitatif** pour participer à la baisse des tonnages (jusqu'à < 100 kg/an/hab d'ordures ménagères résiduelles). Cette transformation nécessite un investissement important mais également des coûts de fonctionnement supplémentaires mais moins importants que les bénéfices économiques attendus* ;
- **développer de multiples solutions individuelles et collectives pour accompagner les habitants** et notamment sur les 4 flux prioritaires (matière organique, plastique à usage unique, tout venant en déchèterie et les textiles sanitaires). Elles sont nécessaires pour faciliter la transition et accompagnent également la réduction des tonnages produits. Elles seront financées par les économies générées par la réforme de la collecte ;
- **et enfin assurer notre autonomie dans le traitement de nos déchets** en favorisant la création d'unités sous maîtrise d'ouvrage publique. Déjà réalisé au début des années 2000 avec le centre de tri et la plate-forme de compostage de Saint Denis de Pile, il s'agit demain d'y parvenir pour le traitement des déchets résiduels (Ordures Ménagères Résiduelles et tout venant en Pôle Recyclage).

Ces réformes structurelles sont indispensables pour limiter la hausse inéluctable du coût de la gestion des déchets et par conséquent la fiscalité rattachée. Elles constituent, dans leur ensemble, un « système » et ne peuvent que difficilement être découplées. Plus la stratégie économique sera respectée, plus elle sera efficace, plus des « adaptations » ou services complémentaires seront ajoutés moins les économies de gestion seront visibles.

** conditions minimales pour atteindre les -100kg/an/hab d'OMR*

À retenir 2022

L'année 2022 se situe à l'aube des transitions. Elle a été marquée par des prises de décisions politiques courageuses et nécessaires pour répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de plus en plus prégnants. Cette année a permis d'engager les prémices du changement avec des premiers résultats (en termes de réduction de déchets) encourageants.

Les résultats financiers 2022 sont satisfaisants et en ligne par rapport au prévisionnel. Ils démontrent une stratégie économique efficace et adaptée aux transitions à venir, ainsi qu'une bonne gestion de la collectivité.

L'année 2022 a également permis de finaliser les études majeures en cours et de poursuivre la modélisation de la déclinaison opérationnelle des 4 réformes structurelles. **Une nouvelle offre de service public, nommée NéoSmicval, a ainsi vu le jour. Ses principes et les premières actions ont été votées en septembre 2022.**

Des premières actions impactantes ont été mises en place sur cette année : validation de la stratégie sur la Matière Organique (mars), suite de la construction effective de deux Smicval Market, accompagnement au changement de comportement sur la gestion alternative des tontes et feuilles et arrêt de l'acceptation en Pôles Recyclage (novembre), préparation à l'extension des consignes de tri (effective au 01/01/2023), expérimentation Oui Pub (lancée en septembre), vote d'aides financières en faveur des habitants pour accompagner la réduction des déchets (septembre),...

En parallèle, le Smicval a rendu **un service quotidien de qualité pour l'ensemble des habitant**s du territoire.

La stratégie financière doit permettre



D'éviter l'effet ciseau

De faire face aux dépenses contraintes

+ 1,8M€

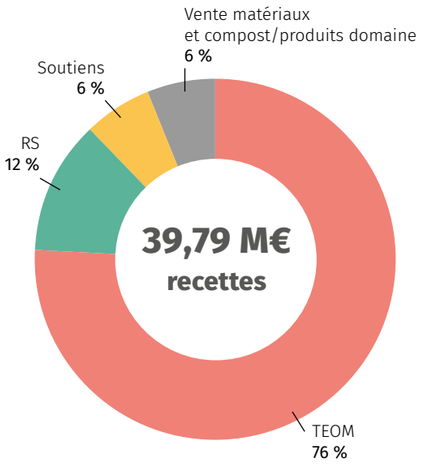
De préparer le déploiement et lancer les premières actions (chantiers)

+ 221K€

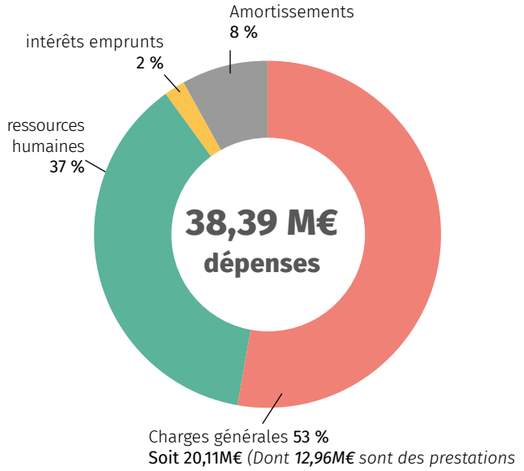
de reconstituer des marges de manœuvre pour autofinancer les investissements à venir

+ 1,6M€

Répartition des recettes de fonctionnement



Répartition des dépenses de fonctionnement



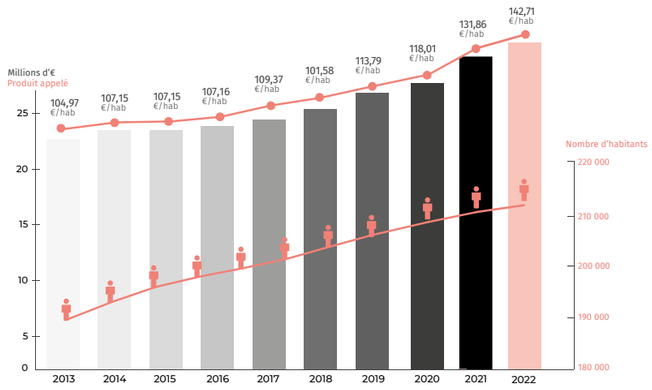
Le Smicval maintient ses objectifs d'une gestion saine, malgré un contexte économique fortement dégradé. La forte inflation a entraîné des révisions de prix répétées et conséquentes sur nos marchés de prestations avec de lourdes conséquences sur nos charges. Cependant la baisse des tonnages collectés en 2022 a permis de limiter en partie les fortes hausses tarifaires et les coûts de traitement mais on reste encore très en dessous des objectifs de réduction visés par le projet Impact.

Fiscalité

30 094 988 €
de produit appelé global

Appel à produit

142,71 €
par habitant



Indicateurs	Résultats Smicval 2022
Taux d'épargne brute	12,07 % seuil critique < 8 %
Capacité de désendettement	6,5 ans seuil critique > 15 ans
Dette	31,12 M€

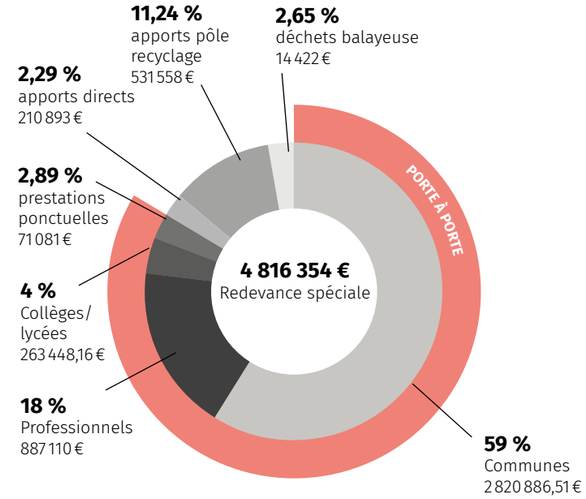
Redevance Spéciale

Contribution des communes et des professionnels pour l'utilisation du service de collecte et traitement de leurs déchets. (porte à porte et pôle recyclage).

inclus pour les professionnels payant une teom :
1 collecte par semaine
de recyclables et d'OMR 360 l



puis paiement aux volumes supplémentaires
Tarifs votés chaque année



Focus Pro/Communes

4 900
professionnels
bénéficient des services du SMICVAL (PR et collecte de proximité)

327
nouveaux pros
(+7 % par rapport à 2021)

96 %
des demandes de l'année ont été traitées*

Marchés publics contractualisés en 2022

53
marchés notifiés
pour un montant de 67 363 894,59 € HT

1%
Travaux
(Contrôle technique CSPS Maîtrise d'œuvre)
610 530,69 € HT

98%
Fournitures et services
66 302 266,40 € HT

1%
études
451 097,50 € HT

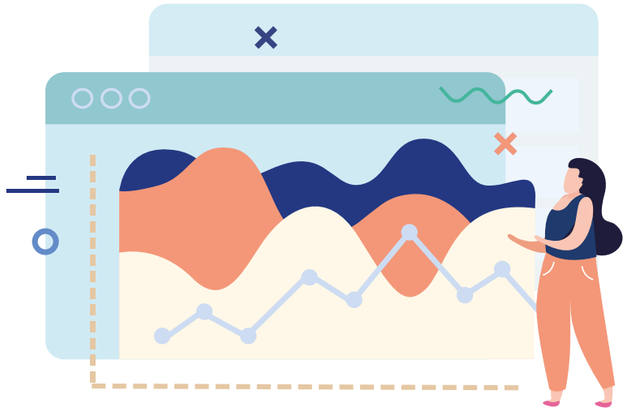
Investissement

Opérations d'investissement	2021	2022	Évolution en %
Matériel roulant (acquisition et entretien/réparation)	443 965,84 €	885 962,50 €	99,56 %
Matériel de pré-collecte	502 695,53 €	618 390,15 €	23,01 %
Matériels divers	661 253,97 €	906 729,46 €	37,12 %
Travaux sur déchèteries	1 196 487,35 €	446 099,84 €	-62,72 %
Travaux sur le Pôle Environnement	336 701,30 €	573 162,24 €	70,23 %
Travaux sur les CET	30 639,72 €	132 145,47 €	331,29 %
Travaux sur le site de St Girons	-	14 938,98 €	-
Total général	**3 171 743,71 €**	**3 577 428,64 €**	**12,79 %**

Autres dépenses d'investissement	2021	2022	Évolution en %
Chapitre 16 - Emprunts	2 475 320,15 €	2 795 761,26 €	12,95 %
Chapitre 40 - Opérations d'Ordre et c/27	90 097,75 €	77 076,28 €	-14,45 %
Apurement compte 1067	-	358 659,12 €	-
Total général	**2 565 417,90 €**	**3 231 496,66 €**	**25,96 %**

Recettes d'investissement	2021	2022	Évolution en %
Chapitre 10 - FCTVA et réserves	725 685,42 €	660 908,17 €	-8,93 %
Chapitre 13 - Subventions d'équipement	7 320 €	93 593,78 €	1178,60 %
Chapitre 16 - Emprunts et dettes	2 250 000 €	3 300 000 €	-
c/238 - remboursement avance forfaitaire St Girons	40 995,18 €	-	-
Chapitre 40 - Recettes d'ordre	3 099 867,48 €	2 979 365,09 €	-3,89 %
Total général	**6 123 868,08 €**	**7 033 867,04 €**	**14,86 %**

Résultat de l'exercice au 31 décembre	**386 706,47 €**	**224 941,74 €**	

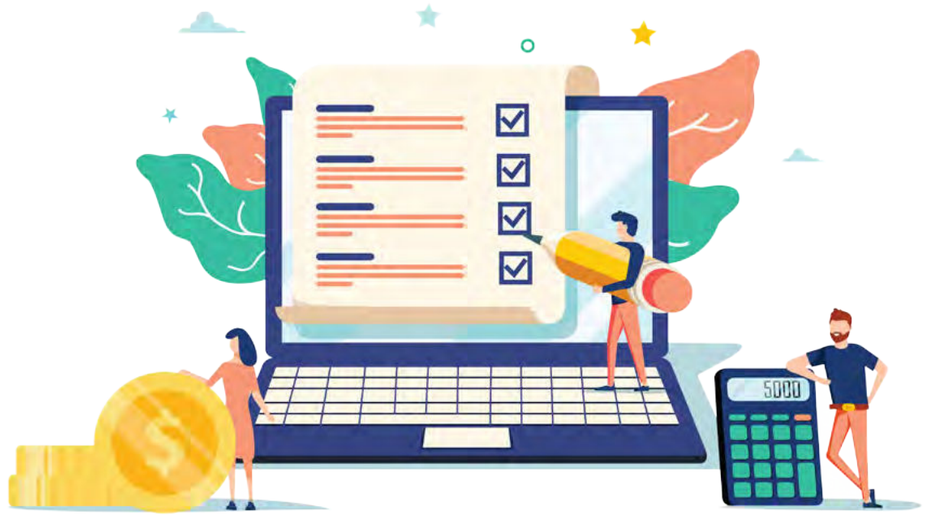


Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement	2021	2022	Évolution en %
Chapitre 11 - Charges générales	18 204 820,05 €	20 118 971,08 €	10,51 %
Chapitre 12 - Frais de personnel	13 422 885,00 €	14 025 872,66 €	4,49 %
Chapitre 65 - Autres charges	211 601,32 €	195 446,93 €	-7,63 %
Chapitre 66 - Charges Financières	769 340,03 €	699 783,61 €	-9,04 %
Chapitre 67 - Charges Except.	50 071,66 €	5 468,88 €	-89,08 %
Chapitre 68 - Provisions	41 100,00 €	15 000,00 €	-63,50 %
Chapitre 42 - Opérations d'ordre entre sections	3 099 867,48 €	2 979 365,09 €	-3,89 %
Total général	**35 799 685,54 €**	**38 039 908,25 €**	**-100 %**

Recettes de Fonctionnement	2021	2022	Évolution en %
Chapitre 13 - Atténuation des charges	370 414,37 €	228 661,00 €	-38,27 %
Chapitre 70 - Vente de produits	2 014 857,77 €	2 251 814,33 €	11,76 %
Chapitre 70 - 75 - Redevance Spéciale	4 237 912,00 €	4 816 354,00 €	13,65 %
Chapitre 74 - Dotations et participations	29 921 234,01 €	32 383 159,20 €	8,23 %
Chapitres 75 à 77 - Autres produits	129 008,02 €	38 900,00 €	-69,85 %
Chapitre 42 - Opérations d'ordre entre sections	90 097,75 €	77 076,28 €	-14,45 %
Total général	**36 763 523,92 €**	**39 795 964,81 €**	**8,25 %**

Résultat de l'exercice au 31 décembre	**963 838,38 €**	**1 756 056,56 €**	



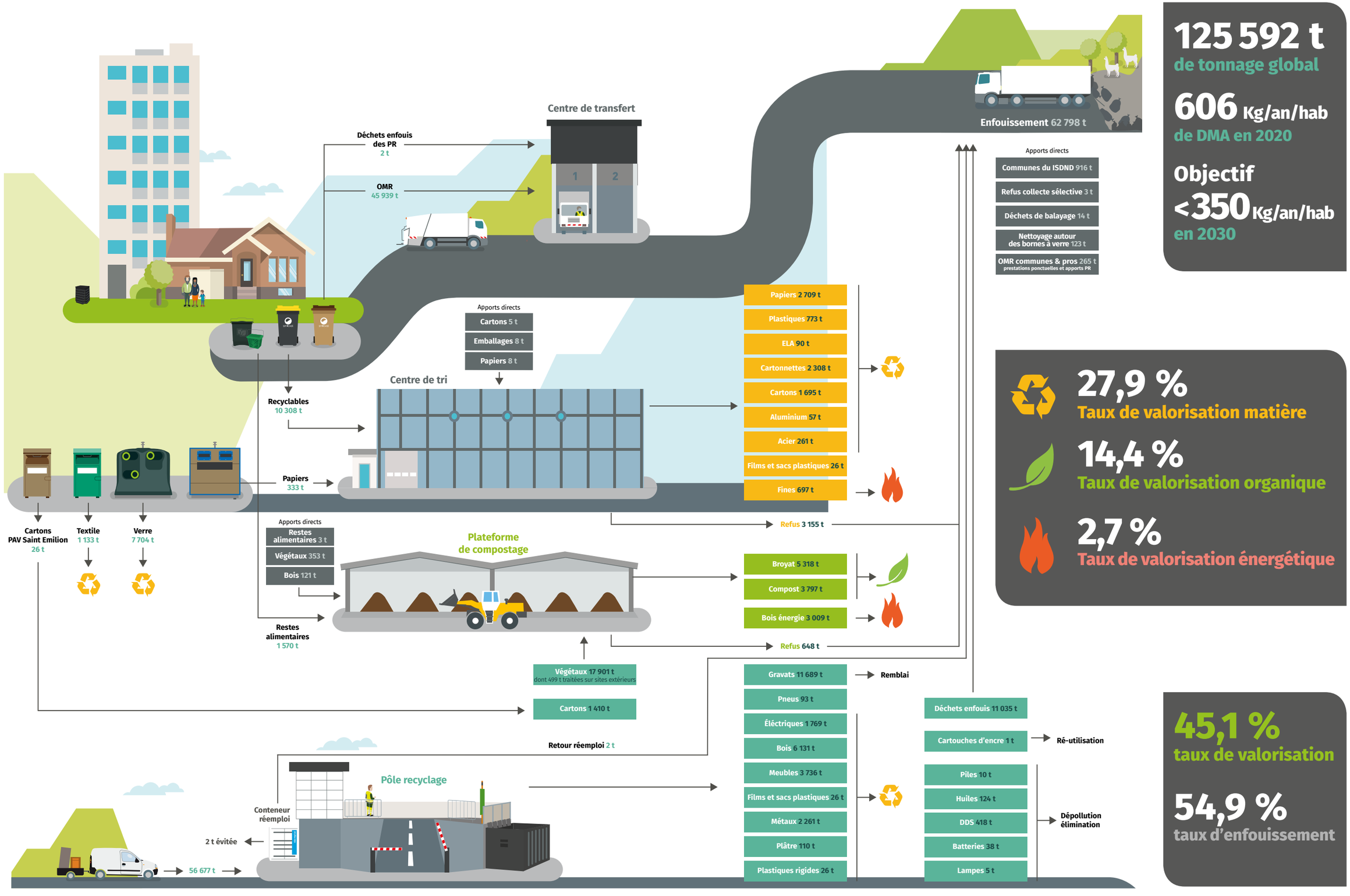
Les principaux prestataires

Objet des prestations	Prestations	Montant TTC
Enfouissement OMR, tout-venant des déchèteries + refus de crible du centre de tri	SOVAL NV MARCHE	8 646 122,41 €
Fourniture de carburants	PICOTY AQUITAINE	1 553 629,00 €
Exploitation du centre de tri	SEPUR	1 280 570,08 €
Collecte des déchets de la partie est du SMICVAL + traitement des refus tri CSR	COVED SAS	1 036 264,63 €
Transport des caissons des déchèteries de la Haute Gironde	TRANSPORTS BRANGEON	679 891,70 €
Dette	LA BANQUE POSTALE	305 570,94 €
Assurance dommages aux biens / RC	FILHET ALARD ET CIE	295 354,56 €
Exploitation du centre de tri	IHOL EXPLOITATION	285 955,03 €
Dette	CAISSE EPARGNE	271 500,41 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien/réparation des véhicules	CHAUVEAU SAS	311 151,63 €
Transport/valorisation du bois	ECO TRANSFORMATION (ANC SEOSSE)	273 231,91 €
Interim	MOS MAIN D OEUVRE SERVICES	232 920,84 €
Fourniture de pneumatiques	PNEUS SECURITE GIRONDINS	273 444,16 €
Traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	TRIADIS SERVICES	243 118,29 €
Interim	RELAIS AI ASSOCIATION	209 264,54 €
Assurance statutaire	CNP ASSURANCES	203 579,59 €
Assurances flotte automobile	SMACL ASSURANCES	202 943,05 €
Location semi-remorques (FMA)	LOCAMID SAS	171 510,26 €
Electricité	ENGIE SOCIETE	171 806,10 €
Visite preventive/ pièces/ réparation BOM	SEMAT	156 344,49 €
Fourniture de repas chauds et livraison de plateaux-repas	SODEXO ENTREPRISES	142 911,02 €
Location charriot élévateurs / bobcat	TOP SUD	124 673,02 €
Location EPI	GEDIVEPRO	126 704,22 €
Location broyeur DV / CRIBLEUR	YCEO LOCATION	122 701,01 €
Maintenance et formations informatiques	IMC ITEMS MEDIA CONCEPT SARL	120 147,04 €
Location des chargeuses sur pneus (PFC)	FLEXILOC SAS	118 512,24 €
Traitement lixiviats	OVIVE SARL	103 025,92 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien/réparation des véhicules	TECHNI FREINS LIBOURNE	107 193,08 €
GNR	PECHAVY ENERGIE	101 120,92 €
Dette	CREDIT AGRICOLE	84 394,95 €
Sacs biodégradables	JEMACO FRANCE SARL	98 309,56 €
Téléphonie mobile et fixe/accès internet	ORANGE SA (MARCHE)	96 034,14 €
Assistance en communication	ANOKA CONSULTING EURL	86 522,42 €
Prestations de transport et d'épandage de compost	STVE SAS	85 791,05 €
Accompagnement transformation managériale + diagnostique culture QSE	RUBBEES SAS	72 599,98 €
Prestations de conseil juridique et assistance contentieuse	CGCB AVOCATS SCP	74 176,81 €
Fournitures EPI	MABEO INDUSTRIES SAS	72 934,93 €
Cabinet conseil : accompagnement IMPACT, nouvelle Fabrique	ACCES CONSEIL	71 256,60 €
Interim	T2000 TREMPLINS POUR L'EMPLOI	55 496,76 €
Dette	CREDIT FONCIER DE FRANCE	48 622,09 €
Curage boues STEP + traitement bois B	AES PAPREC AGRO	53 016,43 €
Huile moteur	TOTAL ENERGIE LUBRIFIANTS	56 027,10 €

Les principaux prestataires

Objet des prestations	Prestations	Montant TTC
Fourniture de pièces de rechange et entretien/réparation des véhicules	TECHNI FREINS ARTIGUES	54 278,97 €
Sacs biodégradables	PTL PLASTIQUES ET TISSAGES	53 219,16 €
Maintenance Bornes / Conteneurs enterrés	MINERIS PROPRETE - ANCO	48 903,71 €
Fourniture pièces/entretien et réparation matériels PFC/mécanique	HYDRAULIQUE AQUITAINE SARL	52 024,15 €
Evacuation amiante	BAT SM SARL	43 047,82 €
Prestations nettoyage industriel BOM / nettoyage ménager	BIONETT INDUSTRIE SARL	48 423,11 €
Réparations PL	MAINTENANCE COTES SUD MCS	43 762,22 €
Dette	ARKEA BANQUE E&I COLLECTIVITES	37 741,90 €
Gardiennage Pôles Recyclages	SECURITIM SARL	43 404,51 €
Quincaillerie	LEGALLAIS SAS	37 046,36 €
Analyses réglementaires des eaux et de la matière organique	AUREA	32 816,77 €
Evacuation gravats	XEROS ENVIRONNEMENT	31 422,19 €
Location de cribleur	LOREKI	34 785,49 €
Vidange cuve / hydocurage	SUEZ RV OSIS OUEST	34 437,72 €
Traitement et évacuation gravats	GRELIER ET FILS SARL	30 348,28 €
Location matériel téléphonie	SAVIA SARL	33 905,60 €
Adhesion Démocratie Ouverte	DEMOCRATIE OUVERTE	26 500,00 €
Fourniture de carburant	PETROLES OCEDIS	29 077,30 €
Entretien/réparation des véhicules légers	DEBENAT SARL	27 380,73 €
Etudes : caractérisation des OM	INDDIGO	26 213,82 €
Maintenance équipements / Télésurveillance	INEO AQUITAINE NV MARCHE 2020	24 306,60 €
Prestations Biodiversité	ISLE ET DRONNE ASSOCIATION	19 860,00 €
Renfort QSE et RH	GELIB GROUPE D EMPLOYEURS	23 438,38 €
Accompagnement stratégie de financement et de gestion de la dette	FCL	22 589,94 €
Routage + gestion site internet	MAILEX SARL	20 641,15 €
Evacuation caissons	DE LIMA ET FILS TRANSPORTS	21 225,01 €
Formations guides composteurs	AU RAS DU SOL ASSOCIATION	17 650,00 €
Affranchissement	LA POSTE DE LA GIRONDE	19 139,53 €
Parutions journaux	SAPESO	20 752,57 €
Gros œuvre TP	GIRARD SARL	20 485,96 €
Etude	VERDICITE	17 717,75 €
Achat et abonnement Géolocalisation	SIMPLICITI	18 722,91 €
Entretien portes sectionnelles	HORMANN	18 535,67 €
Maintenance quai de transfert	LEGRAS INDUSTRIES	18 284,60 €
Maintenance SSI	EIFFAGE ENERGIE SYSTEME	18 189,98 €
Maintenance ponts bascules et bornes d'accès PR	PRECIA MOLEN SERVICE	18 185,73 €
Produits de traitement	HPC HAUTE PERFORMANCE CHIMIE	17 865,78 €
Etude stratégie autonomie de traitement des OMR	NALDEO STRATEGIES PUBLIQUES	17 808,30 €
Location matériel téléphonie	GRENKE LOCATION SAS	16 668,56 €
Formation caces, grue	ECF CESR FP SARL	13 636,00 €
Publication des marchés, avis	DIRECTION DE L INFORMATION	15 935,14 €
Location chargeuses PFC	FRANFINANCE LOCATION SASU	15 882,41 €
Réparation bâtiment PFC	JM DUBOIS SARL	15 106,61 €

Analyse détaillée des flux



125 592 t
de tonnage global

606 Kg/an/hab
de DMA en 2020

Objectif
<350 Kg/an/hab
en 2030

27,9 %
Taux de valorisation matière

14,4 %
Taux de valorisation organique

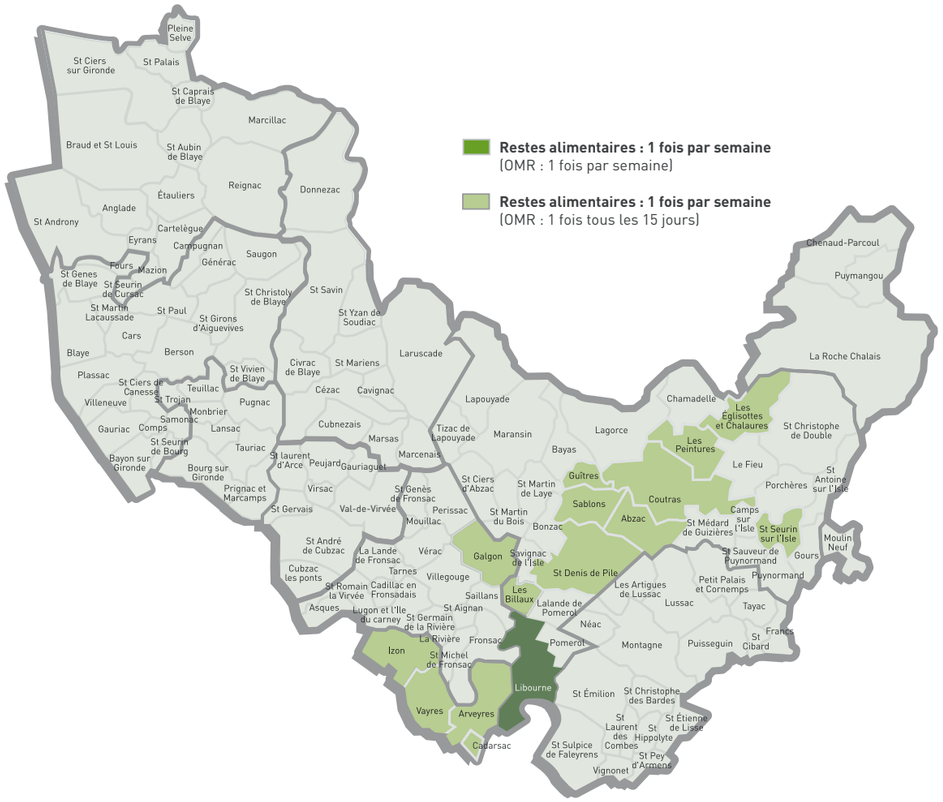
2,7 %
Taux de valorisation énergétique

45,1 %
taux de valorisation

54,9 %
taux d'enfouissement

15 | Analyse détaillée des flux

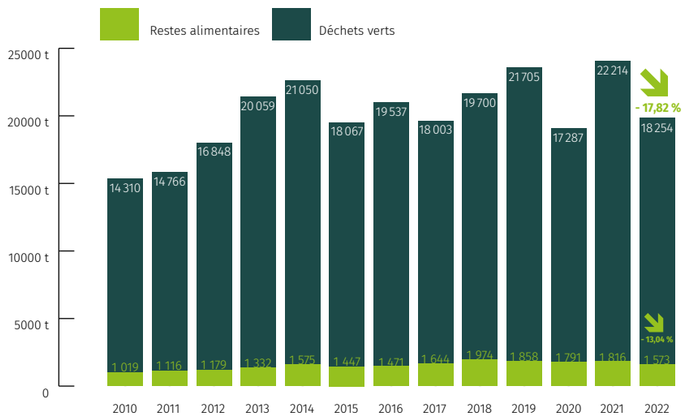
Les restes alimentaires



Restes alimentaires : 1 fois par semaine
(OMR : 1 fois par semaine)

Restes alimentaires : 1 fois par semaine
(OMR : 1 fois tous les 15 jours)

Évolution des tonnages



55 590
habitants concernés

28 Kg/an/hab
de restes alimentaires

86 Kg/an/hab
de végétaux



	Pré-collecte		Collecte		Traitement		Valorisation
Restes alimentaires 15 communes	Bac de collecte	1573 t	Collecte porte à porte et apport direct		Plate-forme de compostage		**Viticole et agricole**
Végétaux Pôle recyclage	Apport volontaire	18254 t	Pôle Recyclage		Plate-forme de compostage ou traitement externe		**Viticole et agricole**

Tonnages entrants sur la plateforme de compostage

Flux entrants	Tonnages collectés	Évolution 2021/2022	Valorisation
Restes alimentaires en PAP (sur les 15 communes concernées)	1570 t	-13,6 %	Compost
Restes alimentaires apports directs de professionnels	3 t		Compost
Végétaux des Pôles Recyclage (- les végétaux envoyés sur site extérieur : 499 t)	17901	-21,6 %	Compost Bois énergie (issu des refus de crible)
Végétaux apport directs collectivités et entreprises sur pesée	353 t		
Total	**19827 t**		

Tonnages de la plateforme de compostage sortants

Flux sortants	Tonnages	Destination
Compost restes alimentaires	265 t	Viticulture et particuliers
Compost Végétaux	3532 t	Particuliers et communes
Total Compost produits	**3797 t**	
Broyats végétaux et paillage	5318 t	Compostage à la ferme
Refus de crible	1586 t	Compostage
Refus non valorisables	648 t	Enfouissement
Bois énergie	3009 t	Valorisation énergétique
Végétaux bruts évacués sans traitement	0 t	Valorisation organique

Baisse significative sur les végétaux :

- 18%
sur l'année

- 45%
sur nov-déc.

(sécheresse + non-acceptation des tontes et feuilles en Pôles Recyclage à partir de novembre)

15 | Analyse détaillée des flux

Les papiers et emballages

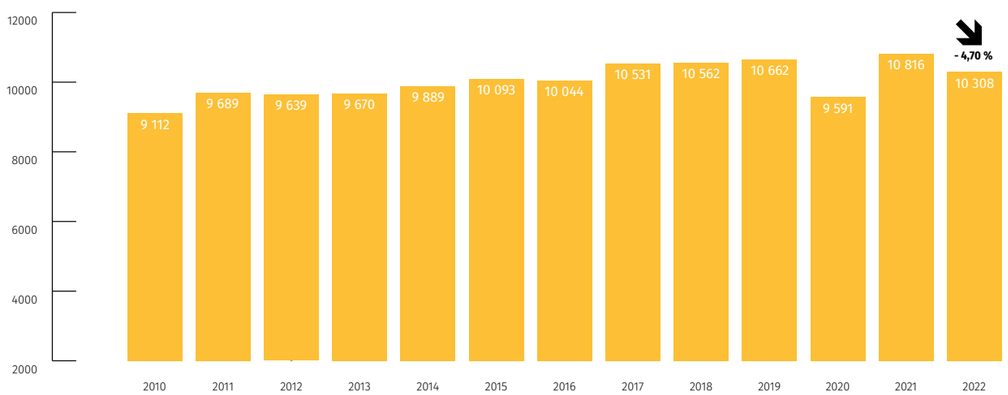


49,7 Kg
par an/hab
de moyenne triée

50 Kg
par an/hab
de moyenne nationale

114 Kg
par an/hab
de gisement

Évolution des tonnages





	Pré-collecte		Collecte	Traitement	Valorisation
Papiers et emballages	Bac de collecte	**10 308 t**	Collecte porte à porte et apport direct	Centre de tri	**Filière de recyclage**
Papiers (apport volontaire)	Apport volontaire	**333 t**	Transport	Centre de tri	**Filière de recyclage**

Tonnages entrants au centre de tri

	Tonnages 2022	Kg/hab/an	Évolution 2021/2022	Provenance
Nord-Ouest	3 560	17,2	-4,8 %	Collecte en porte à porte en bac jaune
Sud-Est	5 830	28,1	-4,6 %	Collecte en porte à porte en bac et sac jaune
Grand Saint-Emilionnais + CDC Pays de Saint-Aulaye	918	4,4	-4,9 %	Collecte en porte à porte en bac jaune
Emballages	7,9	0,04	-17,8 %	Apport direct par les professionnels
Cartons	1410	6,8	-0,1 %	Apport en pôle recyclage
	31	0,15	-	Apport direct par les professionnels (dont PAV Saint-Émilion)
Bidons en plastique	0,08	-	-	Apport direct par les professionnels
Papiers	333	1,6	-7,3 %	Apport dans les BAV
	7,8	0,04	+19,7 %	Apport direct par les professionnels et particuliers sur pesée
Films plastiques	26	0,12	-15,5 %	Apport en pôle recyclage
	0	0	-	Apport direct par les professionnels
Total	**12 123,8 t**			

Tonnages sortants

Flux sortants	Tonnage
Tonnages fines de chaîne de tri	697
Tonnages de refus	3 155
Tonnages valorisés	7 918
Éco-sacs (sacs jaunes de collecte)	-
Total sortants du centre de tri	**11 770**

Baisse sur le papier en sortie du centre de tri : **-25% sur l'année** et surtout **-43% sur 4e trimestre** (expérimentation Oui Pub à partir de septembre)

Les filières de valorisation des matériaux

Matériaux	Tonnages 2022	Prestataire recycleurs
Acier	261	Arcelor
Aluminium	57	Affimet
Plastique (bouteilles et flacons PET et PEHD)	773	Valorplast
ELA (brique alimentaire)	90	Revipac/Corenso
EMR (cartonnettes)	2 308	Revipac/Corenso
Cartons	1 695	Revipac/Corenso
Papiers	2 709	Véolia (Espagne)
Sacs et films plastiques	26	Azura
Total tonnages valorisés	**7 918 t**	

15 | Analyse détaillée des flux

Verre

Collecte → **Transport** → **Valorisation**

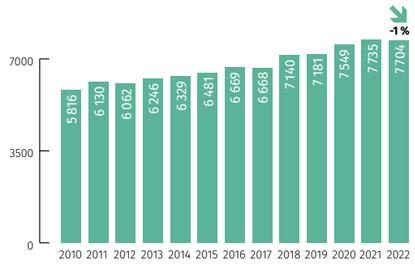
Verre →  → **7704 t** →  → **Filière de recyclage Maltha (33)**

549 bornes de collecte
apport volontaire
soit 1 pour 378 habitants

Transport direct
vers usine de recyclage

Évolution des tonnages

Provenance	Tonnages	Kg/an/hab	Évolution 2021/2022	Traitement	Valorisation
Nord-Ouest	3 333	16,1	+0,1 %	O.I. Vayres (33)	Verre
Sud-Est	4 370	21,1	-0,8 %		
Total	**7704**	**37,2**	**-1 %**		



37,2 Kg par an/hab
de moyenne triée

37,6 Kg par an/hab
de gisement

Textile

Collecte → **Transport** → **Valorisation**

Textiles →  → **1 133 t** →  → **Filière de recyclage et réemploi : Actifrip pour Refashion et Relais**

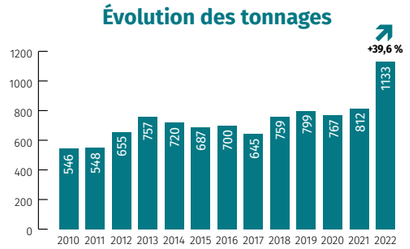
Borne de collecte
apport volontaire

Transport direct
vers usine de recyclage

152 lieux d'apports volontaires répartis sur le territoire.

Le Smicval trie 5,5 Kg/hab/an pour un gisement de 11 Kg/hab/an

Évolution des tonnages



0,45% de refus

68 %	7,25 %	15 %	9 %	0,30 %
réemployés	de chiffons	effilochage	de combustible	de plume plastique pour calage carton

Ordures ménagères résiduelles

Pré-collecte → **Collecte** → **Transfert** → **Traitement**

Ordures ménagères résiduelles →  → **45 939 t** →  →  → **Enfouissement ISDND : SOVAL Lapouyade (33)**

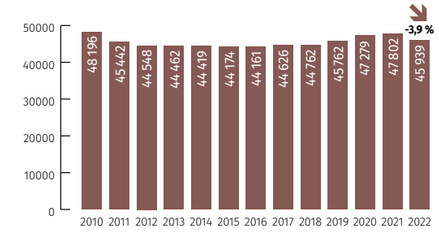
Bac de collecte

Collecte porte à porte

Centre de transfert

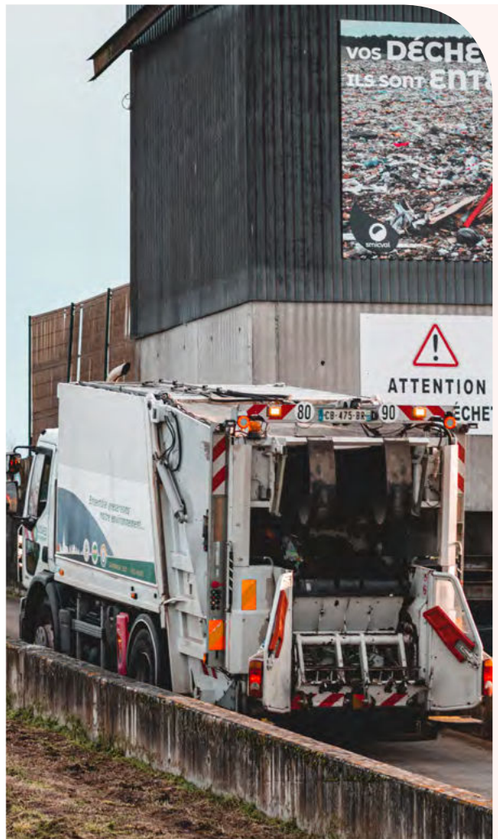
Évolution des tonnages

Provenance	Tonnages	Kg/an/hab	Évolution 2021/2022	Transfert	Traitement
Nord-Ouest	18 798	233	-3,7 %	Saint-Girons	Enfouissement ISDND Lapouyade (33)
Sud-Est	22 485	212	-3,9 %	Saint-Denis de Pile	
Grand Saint-Emilionnais et CDC du pays de St-Aulaye	4 656	230	-4,7 %		
Total	**45 939**	**222**	**-4,5 %**		



222 Kg par an/hab
de production

254 Kg par an/hab
de moyenne nationale



Centre de transfert

- **Maître d'ouvrage :** Smicval.
- **Exploitant :** Smicval.
- **Type de process :** Transfert gravitaire.
- **Part des déchets provenant de l'EPCI :** 100%

Saint-Girons d'Aiguevives :

- **Capacité annuelle autorisée :** 28 050 tonnes/an. 22 000 tonnes/an d'ordures ménagères résiduelles. 750 tonnes/an de biodéchets. 5 300 tonnes/an d'emballages et de journaux/mag.

Saint-Denis de Pile :

- **Capacité annuelle autorisée :** 39 000 tonnes/an d'ordures ménagères résiduelles et de refus des unités.

Centre d'enfouissement

ISDND Lapouyade

- **Maître d'ouvrage :** SOVAL VEOLIA.
- **Exploitant :** SOVAL.
- **Capacité annuelle de l'unité :** 430 000 tonnes/an (capacité totale).
- **Type de process :** Enfouissement compacté par couches de déchets ultimes et d'encombrants (process) et valorisation du biogaz.

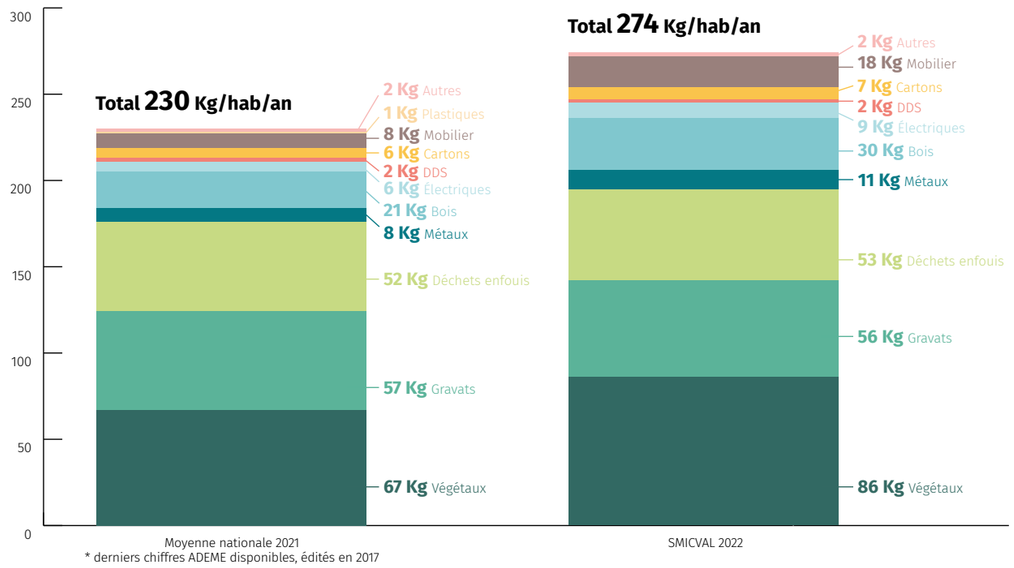
15 | Analyse détaillée des flux

Les pôles recyclage

Apports en pôles recyclage

Flux	Tonnages collectés	Évolution 2021/2022	Kg/hab/an	Lieu de transfert	Lieu de traitement	Valorisation
Végétaux	17 901	-17,8 %	86		Plate-forme de compostage Saint Denis de Pile (33)	Broyat, compost et bois énergie
Bois	6131	-2,8 %	30	Pôle environnement (33) Broyage	SEOSSE (40)	Aggloméré, panneaux de particules et bois énergie
Cartons	1410	-0,1 %	7	Centre de tri Saint Denis de Pile (33)	CORENSO (33)	Carton
Métaux	2261	-13,8 %	11		Derichebourg (33)	Métaux
Meubles	3736	+6,9 %	18		Eco Mobilier (33)	Recyclage matière
Gravats	11 689	-15,2 %	56		XEROS (33) et GRELIER (33)	Remblai
Electriques – D3E	1 769	-12,6 %	8,6		ECOLOGIC	Dépollution, Recyclage métaux
Plâtre	110	-26,5 %	0,5		SINIAT (33)	Plaques de plâtre
Films et sacs plastiques	26	-25,3 %	0,1	Pôle environnement (33)	AZURA (33)	Recyclage matière
Pneus	93	-6,3 %	0,4	Pôle environnement (33)	ALIAPUR/ALCYON	Pneumatique
Huiles minérales et végétales(t)	124	-5,3 %	0,6		VALO et SEVIA	Régénération, Incinération, Cire, Glaçage papier
Lampes	5	-16 %	0,03		RECYLUM	Dépollution
Piles	10	-14,1 %	0,1		SCRELEC	
Déchets Dangereux	418	-9 %	2		Eco DDS et TRIADIS	
Cartouches d'encre	1	-12,3 %	0,01		COLLECTORS	Ré-utilisation
Batteries	38	-24 %	0,2		SIRMET (33)	Dépollution, Valorisation
Déchets enfouis issus des retours du réemploi	2	+114%	0,01	Pôle environnement (33)	ISDND Lapouyade (33)	Enfouissement biogaz
Déchets enfouis	11 035	-5 %	53	Pôle environnement (33)	ISDND Lapouyade (33)	
Plastique rigide	26	-25,3 %	0,1	Le Plastique Français	Le Plastique Français	Recyclage matière

Tonnages collectés



Déchets acceptés en pôle recyclage

	Saint Gervais	Saint Mariens	Saint Aubin de Blaye	Saint Paul	Saint Denis de Pile	Libourne Ballastière	Libourne CTM	Smicval Market Vayres	Vérac	Coutras	Saint Seurin sur l'Isle	La Roche Chalais
Accueil des professionnels	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓
Végétaux (hors tontes et feuilles)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Tontes et feuilles	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Gravats	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Déchets enfouis (tout-venant)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bois	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Métaux	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Cartons	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Meubles (Déchets d'Éléments d'Ameublements DEA)	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✓
Verre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pneus	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bidons Plastiques	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Electriques (D3E)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Néons	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lampes - ampoules	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Piles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Cartouches d'encre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Huiles de vidange	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers
Huiles Alimentaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bouchons	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗
Textiles/chaussures	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Papier	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Films et sacs plastiques	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗
Déchets de soin DASRI (déchets infectieux)	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	✗	✗	✗	✗	✗	Particuliers
Déchets dangereux DDS	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers
Batterie	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers
Plâtre	✓	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗
Fréquentation	75 795	52 006	21 457	45 302	49 909	46 535	25 091	50 726	36 524	30 126	27 705	18 100

Autres déchets traités par le Smicval (mais non collectés)

Flux	Tonnages collectés	Lieu de transfert	Lieu de traitement	Traitement ou valorisation
Apports directs biodéchets	3		Plate-forme de compostage Saint Denis de Pile (33)	Compost
Apports directs papiers	8		Centre de tri Saint Denis de Pile (33)	Papier
Apports directs d'emballages	8			Recyclage matière
Apports directs cartons	5			Carton
Apports directs films et sacs plastiques	-			Recyclage matière
Apports directs professionnels et collectivités végétaux	353		Plate-forme de compostage Saint Denis de Pile (33)	Compost
Apports directs bois	121	Pôle environnement (33) Broyage	Seosse (40)	Aggloméré, panneaux de particules
Apports directs professionnels et collectivités OMR	127	Centre de transfert Saint Denis de Pile (33)	ISDND Lapouyade (33)	Aucune : enfouissement
Nettoyage autour des bornes d'apport volontaire	123			
Refus des unités du Pôle Environnement (centre de tri et plate-forme de compostage)	651			
Apports directs Libourne et Blaye à l'ISDND	916			



smicval

Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais Haute-Gironde

8 route de la Pinière 33910 Saint Denis de Pile - www.Smicval.fr

Rapport présenté par Monsieur Sylvain Guinaudie,
Président du Smicval en Conseil Syndical.
Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995,
et au décret d'application n°2015-187 du 30 décembre 2015

Contenus, illustrations et crédits photos :
Service communication du Smicval

afaq QSE Qualité Sécurité Environnement AFNOR CERTIFICATION